

Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer Direction de l'Environnement et de l'Aménagement Littoral

Bilan sur 20 ans des interdictions administratives de vente et de ramassage des coquillages, pour présence de phycotoxines, sur le littoral français

1984 - 2003



# Bilan sur 20 ans des interdictions administratives de vente et de ramassage des coquillages, pour présence de phycotoxines, sur le littoral français

1984 - 2003

Compilation réalisée par Catherine BELIN, Ifremer, Nantes



#### Sommaire

Préambule	2
Tableau récapitulatif des durées de fermeture par bassin, année, toxine	4
Graphique des durées cumulées de fermeture, par bassin, sur la période 1984-2003	8
Graphique des durées cumulées de fermeture, par année, sur tout le littoral français	9
Tableaux détaillés des fermetures pour les toxines DSP, PSP et ASP	10
1984	_ 11
1985	12
1986	13
1987	16
1988	19
1989	22
1990	24
1991	27
1992	29
1993	31
1994	33
1995	34
1996	36
1997	38
1998	40
1999	43
2000	46
2001	49
2002	53
2003	61
Tableaux détaillés pour les autres toxines	65
Annexes	
Description des limites des bassins QUADRIGE	72
Cartes des bassins QUADRIGE	79



#### 1. Préambule

Ce document est une compilation des informations sur les interdictions de vente, d'expédition, de ramassage ou de pêche professionnelle des coquillages, prises par arrêtés préfectoraux dans les différents départements littoraux français depuis 1984, suite aux résultats obtenus par l'Ifremer sur la présence de phycotoxines dans les coquillages, dans le cadre de son Réseau de Surveillance du Phytoplancton et des Phycotoxines (REPHY).

Cet historique établit un bilan global sur les évolutions et l'impact de ces interdictions sur le littoral français depuis vingt ans, en particulier pour ce qui concerne les zones touchées et les durées d'interdiction. Il ne reprend pas les informations de type purement administratif, telles que les numéros d'arrêté et les intitulés exacts, et n'est donc pas exhaustif de ce point de vue.

L'Ifremer est chargé d'apporter son concours à l'État et aux autres personnes morales de droit public pour le contrôle de la qualité des produits de la mer et du milieu marin (Décret du 5 juin 1984). Dans ce contexte, l'Ifremer assure, avec le REPHY, la surveillance des espèces phytoplanctoniques présentes dans le milieu marin littoral de la France métropolitaine, et la surveillance des toxines qui sont produites par certaines de ces espèces, et qui s'accumulent dans les coquillages. La surveillance exercée par le REPHY ne concerne que les coquillages dans leur milieu naturel (parcs, gisements), et dans les zones de production ou de pêche professionnelle.

Le contexte réglementaire en vigueur pour la surveillance des phycotoxines dans les coquillages des zones de production est principalement régi par la directive du Conseil 91/492/CEE du 15 juillet 1991 (dont les dispositions ont été reprises en droit français par le décret 94/340 du 28 avril 1994), et par la décision de la Commission 2002/225/CE du 15 mars 2002, qui fixent les seuils de sécurité sanitaire pour chacune des familles de toxines.

Les résultats du REPHY sont transmis par chaque laboratoire côtier Ifremer, aux autorités administratives départementales concernées (Préfecture, DDAM¹), et aux autorités nationales du MAAPAR² (DPMA³ et DGAL⁴). L'utilisation de ces résultats dans les processus de décision afférents à la gestion du risque, appartient à l'Administration. Celle ci prend, si nécessaire, les décisions adéquates sous forme d'arrêtés préfectoraux, pour interdire la vente et le ramassage des coquillages devenus impropres à la consommation (« fermeture »), ou bien pour lever l'interdiction quand il n'y a plus de risque (« réouverture »).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Direction Départementale des Affaires Maritimes

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Direction Générale de l'Alimentation



Afin d'avoir des éléments de comparaison d'une année à l'autre, les « secteurs fermés » ont été systématiquement rapportés dans les tableaux détaillés, au découpage utilisé pour les données de la surveillance Ifremer : ce découpage (bassins QUADRIGE) est décrit en annexe.

L'essentiel des interdictions, décrites dans les tableaux détaillés des pages 10 à 64, concerne les trois familles de toxines dont la surveillance est obligatoire en Europe :

- toxines diarrhéiques (DSP), produites en France par plusieurs espèces du genre phytoplanctonique *Dinophysis*,
- toxines paralysantes (PSP), produites en France par les espèces *Alexandrium minutum* et *A. catenella / tamarense*
- toxines amnésiantes (ASP), produites en France par quelques espèces du genre Pseudo-nitzschia.

Quelques interdictions ont pu être prononcées pour d'autres raisons, et sont regroupées dans les tableaux des pages 65 à 71. Elles concernent :

- des épisodes de toxicité atypique, qui correspondent à des résultats douteux ou non expliqués,
- des épisodes à Karenia mikimotoi (autrefois appelé Gymnodinium nagasakiense), qui est un espèce phytoplanctonique non toxique pour l'homme, mais dont les proliférations peuvent conduire à des mortalités importantes de la faune marine, et donc à des nuisances pour la pêche de loisir.

Les modalités de la surveillance exercée par le REPHY, les informations sur les toxines et les espèces phytoplanctoniques productrices, ainsi que sur les méthodes et les seuils réglementaires utilisés pour la détection de ces toxines, sont détaillés dans plusieurs documents ou dossiers consultables sur :

http://www.ifremer.fr/envlit/documentation/index.htm

	1984	1985	1986	1987	19	88	19	989	19	90	1991	19	92	19	993	1994	1	19	95	19	96	1!	997
	DSP	DSP	DSP	DSP	DSP	PSP	DSP	PSP	DSP	PSP	DSP	DSP	PSP	DSP	PSP		SP	DSP	PSP	DSP	PSP	DSP	PSP
007 Le Tréport - Dieppe																30							
008 Saint Valéry en Caux			60													30						-	
009 Fécamp - Etretat			60		48		90		39			61		16		83		51				45	
010 Antifer					69		125		111			70		16	i	83		51				45	
011 Estuaire de la Seine	ļ	27			24		69					70		ļ				20				8	
012 Baie de l'Orne		19					40		29									20				8	
013 Courseulles - Port Bessin	47	55	84	61			17	1	29													8	3
<b>014</b> Baie des Veys					24																		
015 Ravenovile - St Vaast	36				43																		
016 Barfleur	36				32																		
024 Rance																					20		
031 Perros Guirrec														14									
032 Lannion - Locquirec														14									
033 Baie de Morlaix								15	5	19			8		35		23		22		15		18
035 Les Abers						30	)							44		16			23	33			
036 Iroise	67	120	84	116	15		16	i	15			39	1	116	;	37				39		30	į
037 Elorn														58	3								
038 Aulne					15		16	i	15			39	1	116	i					39		30	j
039 Baie de Douarnenez	63	147	134	116	42		65	i	42		86	100	1	121		71		37		71		52	2
<b>040</b> Baie d'Audierne			15						29			25	i									44	ţ
041 lles de Glénan			14																			15	ز
042 Bénodet			35																				
043 Concarneau		16		15	16				36			51		84		44		59		32			
<b>044</b> Aven, Belon et Laïta			57		14				22			39	1									16	ò
045 Rade de Lorient		25	81		29		29	1	57			37								9		42	,
046 Baie d'Etel	<u> </u>		57		===		<del> </del>		<u> </u>			<u> </u>		<u> </u>	1					ا ا	<u> </u>		+
047 Rivière d'Etel	<u> </u>		24		15		<del>                                     </del>		22			23		<u> </u>	1						<u> </u>	22	2
048 Courreaux de Belle Ile			29		46				35													<u> </u>	+
<b>049</b> Baie de Quiberon	<del>                                     </del>				10		1		35			36		<del>                                     </del>	1					72		57	,
052 St Philibert-Le Breneguy	<del>                                     </del>	<del>                                     </del>	21				+		50			50		<del>                                     </del>	1					14		<del></del>	+
053 Rivière d'Auray		-		-			+	<del>                                     </del>	_				<del>                                     </del>	_						<del></del>			+
054 Golfe du Morbihan	<del>                                     </del>	-	-	-	<del>                                     </del>		+		14		<del>                                     </del>	<del>                                     </del>		<del>                                     </del>	1						<del>                                     </del>	$\vdash$	+
055 Plateau de la Recherche	<del>                                     </del>				<del>                                     </del>		+	1	35		<del>                                     </del>	23		<del>                                     </del>	1					22		43	1
056 Rivière de Penerf			6				-		15			23		-									+
057 Baie de Vilaine	7	-	61	24	69		+	1	82		37	-	1	-	1					51	-	$\vdash$	+



	1984	1985	1986	1987	19	88	19	89	19	90	1991	19	92	19	993	1	1994	19	95	19	96	19	97
	DSP	DSP	DSP	DSP	DSP	PSP	DSP	PSP	DSP	PSP	DSP	DSP	PSP	DSP	PSP	DSP	PSP	DSP	PSP	DSP	PSP	DSP	PSP
058 Rade du Croisic			8						47		29									21			
059 Traicts du Croisic			8								29									21			
060 Estuaire de la Loire									47		29									21			
062 Vendée Nord					36				43		37	29				1	6			28			
063 Olonne									48									28	3	37		14	
064 Les Sables - Le Payre																				37			
065 Pertuis Breton				24																			
066 Baie de l'Aiguillon				20																			
067 Pertuis d'Antioche				35																			
068 Chatelaillon - Ile d'Aix				35																			
069 Estuaire de la Charente				35																			
070 Nord Marennes Oléron				35																			
071 Sud Marennes Oléron				35																			
072 Seudre				35																			
073 Ouest Oléron - La Coubre				35																			
074 Estuaire aval Gironde				35																			
075 Estuaire amont Gironde				35																			
077 Bassin d'Arcachon																		40	)				
080 Côte catalane				49			77		15														
081 Côte Audoise				65			128		35		50												
083 Etang de Salses-Leucate							23									6	4	105	5	14			
087 Etang de Thau																							
088 Côte Languedocienne				59			128		27														
089 Etangs Palavasiens							81																
091 Etangs Camargue Ouest																							
093 Côte Camarguaise				57			130				40												
<b>094</b> Golfe de Fos		8		35			119		45		54			1									
096 Rade de Marseile				35										1									
<b>097</b> Baie de Cassis				35										İ						1			
098 Baie de la Ciotat				35										1									
100 Rade de Toulon																				1			
114 Etangs de Diana - Urbino					15				25			87		97		2	5	107	•	35		14	
Total	256	417	979	1122			1153	15		19	391	729		696	35						1	493	1



	19	98	19	99			2000			20	01	20	02	20	03
	DSP	PSP	DSP	PSP	ASP	ASP + DSP	DSP	PSP	PSP + DSP	DSP	PSP	DSP	ASP	DSP	PSP
007 Le Tréport - Dieppe														T	
008 Saint Valéry en Caux															
009 Fécamp - Etretat	47														
010 Antifer	47						69			42		70		135	
011 Estuaire de la Seine	53						69					70		135	
012 Baie de l'Orne	53													62	
013 Courseulles - Port Bessin	53													36	
014 Baie des Veys															
015 Ravenovile - St Vaast															
016 Barfleur															
024 Rance		59		34				43							
031 Perros Guirrec															
032 Lannion - Locquirec															
033 Baie de Morlaix				14							17				
035 Les Abers				28							23				35
036 Iroise	15		16		20					52		204		144	
037 Elorn	15											15		28	
038 Aulne	58		16			16	15			76		174		15	
039 Baie de Douarnenez	28		16		15		24			59		158		200	
<b>040</b> Baie d'Audierne			29				66					66		64	
<b>041</b> Iles de Glénan							34					43		28	
<b>042</b> Bénodet										22		84			
043 Concarneau										57		62		16	
<b>044</b> Aven, Belon et Laïta							36			30		73		47	
<b>045</b> Rade de Lorient	16		56				88			73		84			
<b>046</b> Baie d'Etel	16		56				88			62					
<b>047</b> Rivière d'Etel							29			15					
048 Courreaux de Belle Ile	52		63				93			71		67			
<b>049</b> Baie de Quiberon	52		63				93			71		88			
052 St Philibert-Le Breneguy										28					
<b>053</b> Rivière d'Auray										15				1	
<b>054</b> Golfe du Morbihan														1	
<b>055</b> Plateau de la Recherche	52		63				93			71		88		1	
<b>056</b> Rivière de Penerf							16					49			
<b>057</b> Baie de Vilaine	43		78				70			91		113		1	

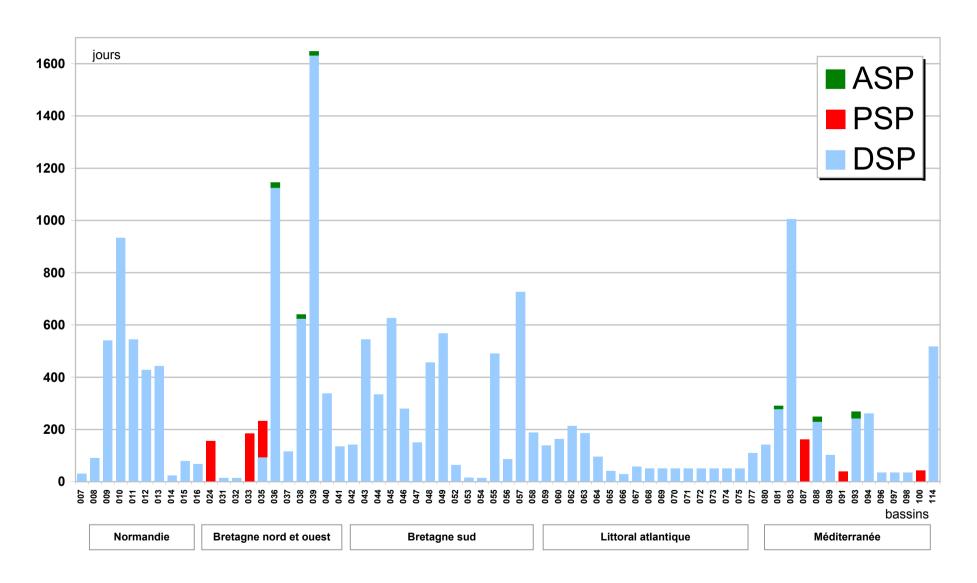
durée c	umulée 19	84-2003
DSP	PSP	ASP
30		
90		
540		
933		
545		
428		
442		
24		
79		
68		
	156	
14		
14		
	186	
93	139	
1125		20
116		
624		16
1632		15
338		
134		
141		
545		
334		
626		
279		
150		
456		
567		
63		
15		
14		
490		
86		
726		_



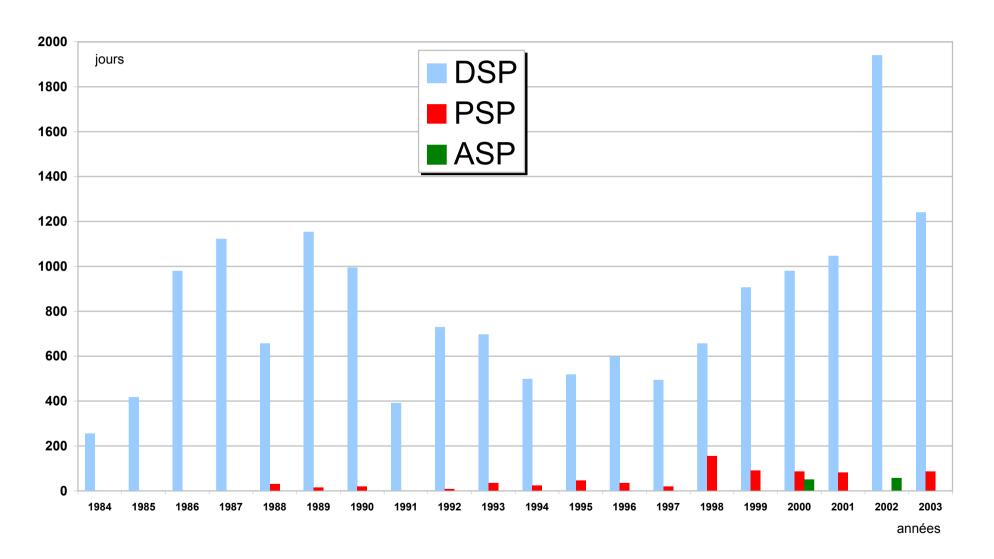
	19	98	19	99			2000			20	01	20	002	20	03	durée cu	mulée 19	84-2003
	DSP	PSP	DSP	PSP	ASP	ASP + DSP	DSP	PSP	PSP + DSP	DSP	PSP	DSP	ASP	DSP	PSP	DSP	PSP	ASP
058 Rade du Croisic	16		9				Ì					58				188		
059 Traicts du Croisic			9							14		57				138		
060 Estuaire de la Loire			9									57				163		
062 Vendée Nord			24													213		
063 Olonne			23							35						185		
064 Les Sables - Le Payre			23							35						95		
065 Pertuis Breton			8									9				41		
066 Baie de l'Aiguillon			8													28		
067 Pertuis d'Antioche			22													57		
068 Chatelaillon - Ile d'Aix			16													51		
069 Estuaire de la Charente			16													51		
070 Nord Marennes Oléron			16													51		
071 Sud Marennes Oléron			16													51		
072 Seudre			16													51		
073 Ouest Oléron - La Coubre			16													51		
074 Estuaire aval Gironde			16													51		
075 Estuaire amont Gironde			16													51		
077 Bassin d'Arcachon												26		43		109		
080 Côte catalane																141		
081 Côte Audoise													12			278		1
083 Etang de Salses-Leucate	40		122				96			127		174		240		1005		
087 Etang de Thau		55		13							42				51		161	
088 Côte Languedocienne												15	19			229		1
089 Etangs Palavasiens			1									21				102		
091 Etangs Camargue Ouest		40															40	
093 Côte Camarguaise												15	26			242		2
<b>094</b> Golfe de Fos					1											261		
096 Rade de Marseile					1											35		
<b>097</b> Baie de Cassis					1											35		
098 Baie de la Ciotat					1											35		
100 Rade de Toulon									42								42	
114 Etangs de Diana - Urbino			65											47		517		
Tota	656	154	906	89	35	16	979	43	42	1046	82	1940	57	1240	86	16266	724	10



## Durée cumulée de fermeture, par bassin, sur la période 1984 - 2003



## Durée cumulée de fermeture, par année, sur tout le littoral français





#### Tableaux détaillés des fermetures pour les toxines

diarrhéiques (DSP)

paralysantes (PSP)

amnésiantes (ASP)

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
013	Courseulles - Port en Bessin	DSP	St Aubin – Bernières		31/07/1984	14/08/1984		47
			Rivière de l'Orne - Bernières		14/08/1984	15/09/1984		
015	Ravenoville - Saint Vaast	DSP	Gisement de Barfleur		08/08/1984	12/09/1984		36
016	Barfleur	DSP	Gisement de Barfleur		08/08/1984	12/09/1984		36
036	Iroise	DSP	Cap de la Chèvre - pointe du Van	moules	31/07/1984	10/08/1984		67
			Cap de la Chèvre - pointe du Van	tous coquillages	10/08/1984	05/10/1984		
039	Baie de Douarnenez	DSP		moules	31/07/1984	10/08/1984		63
				tous coquillages	10/08/1984	01/10/1984		
057	Baie de Vilaine	DSP			07/07/1984	13/07/1984		7

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
011	Estuaire de la Seine	DSP	Gisements de Villerville et du Ratier		19/07/1985	26/07/1985		27
			Limite Eure / Calvados - Villers sur mer		26/07/1985	13/08/1985		
012	Baie de l'Orne	DSP			26/07/1985	13/08/1985		19
013	Courseulles - Port en Bessin	DSP	Colleville Montgomery - Courseulles		26/07/1985	09/08/1985	15	55
			Colleville Montgomery - Courseulles		26/08/1985	04/10/1985	40	
036	Iroise	DSP	Cap de la Chèvre - pointe du Van		10/05/1985	18/07/1985	70	120
			Cap de la Chèvre - pointe du Van		23/08/1985	11/10/1985	50	
039	Baie de Douarnenez	DSP			10/05/1985	14/08/1985		147
					23/08/1985	11/10/1985		
043	Concarneau	DSP	Baie de la Forêt		27/06/1985	12/07/1985		16
045	Rade de Lorient	DSP	Nord île de Groix		07/06/1985	01/07/1985		25
094	Golfe de Fos	DSP			01/08/1985	08/08/1985		8

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
800	Saint Valéry en Caux	DSP	Rivière le Dun - St Valéry en Caux		12/08/1986	10/10/1986		60
009	Fécamp - Etretat	DSP			12/08/1986	10/10/1986		60
012	Baie de l'Orne	DSP	Ouistreham - Colleville Montgomery		19/07/1986	10/10/1986		84
013	Courseulles - Port en Bessin	DSP	Colleville Montgomery - Courseulles		19/07/1986	10/10/1986		84
036	Iroise	DSP	Cap de la Chèvre - pointe du Van		16/05/1986	05/06/1986		84
			Cap de la Chèvre - pointe du Raz		05/06/1986	13/06/1986		
			Pointe du Van - pointe du Raz Ile de Sein		13/06/1986	19/06/1986		
			lle de Sein		19/06/1986	07/08/1986		
039	Baie de Douarnenez	DSP	Le bassin entier		16/05/1986	13/06/1986		134
			Cap de la Chèvre - pointe de Kerric		13/06/1986	20/06/1986		
			Cap de la Chèvre - pointe de Luguéné		20/06/1986	04/09/1986		
			Pointe de St Hernot - île de l'Aber		04/09/1986	19/09/1986		
			Le bassin entier		19/09/1986	26/09/1986		
040	Baie d'Audierne	DSP			05/06/1986	19/06/1986		15
041	lles de Glénan	DSP	Le bassin entier		05/06/1986	13/06/1986		14
			Gisement de fausses palourdes		13/06/1986	17/06/1986		

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
042	Bénodet	DSP	Le bassin entier		05/06/1986	13/06/1986		35
			Le bassin entier sauf la rivière de Pont l'Abbé		13/06/1986	17/06/1986	14	
			Rivière de Pont l'Abbé		11/07/1986	31/07/1986	21	
043	Concarneau	DSP	Le bassin entier		05/06/1986	19/06/1986	15	57
			Baie de la Forêt		04/07/1986	14/08/1986	42	
044	Aven, Belon et Laïta	DSP	Le bassin entier		05/06/1986	19/06/1986	15	57
			Rivière du Belon		27/06/1986	18/07/1986		
			Rivière du Belon Rivière de l'Aven		18/07/1986	31/07/1986		
			Rivière du Belon		31/07/1986	07/08/1986	42	
045	Rade de Lorient	DSP	Nord île de Groix		03/06/1986	05/06/1986		81
			Pointe du Talut - pointe de Gavres Nord île de Groix		05/06/1986	04/07/1986		
			Le bassin entier		04/07/1986	31/07/1986		
			lle de Groix		31/07/1986	14/08/1986	73	
			Nord île de Groix		22/08/1986	29/08/1986	8	
046	Baie d'Etel	DSP	Le bassin entier		05/06/1986	19/06/1986		57
			Pointe de Gavres - rivière d'Etel		19/06/1986	31/07/1986		

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
047	Rivière d'Etel	DSP			05/06/1986	13/06/1986	9	24
					27/06/1986	11/07/1986	15	
048	Courreaux de Belle Ile	DSP	Belle IIe		22/08/1986	19/09/1986		29
052	St Philibert-Le Breneguy	DSP	Entrée du golfe du Morbihan		18/07/1986	07/08/1986		21
056	Rivière de Pénerf	DSP			25/07/1986	30/07/1986		6
057	Baie de Vilaine	DSP	Pointe de Cloedeneu (Pénestin) - pointe du Castelli		23/05/1986	30/05/1986		61
			Pointe de Kervoyal - pointe du Castelli		30/05/1986	18/06/1986	27	
			Pointe de Pénerf - pointe de Loscolo		27/06/1986	10/07/1986		
			Pointe de Pénerf - pointe de Pen Bé		10/07/1986	25/07/1986		
			Pointe de Pen Lan - pointe de Loscolo		25/07/1986	30/07/1986	34	
058	Rade du Croisic	DSP	La Turballe - Le Croisic		03/07/1986	10/07/1986		8
059	Traicts du Croisic	DSP			03/07/1986	10/07/1986		8

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
012	Baie de l'Orne	DSP	Estuaire de l'Orne - Colleville-Montgomery		04/07/1987	08/08/1987	36	61
			Estuaire de l'Orne - Colleville-Montgomery		28/09/1987	22/10/1987	25	
013	Courseulles - Port en Bessin	DSP	Colleville Montgomery - estuaire de la Seulles		04/07/1987	23/07/1987		61
			Colleville Montgomery - Langrune sur mer		23/07/1987	08/08/1987	36	
			Colleville Montgomery - estuaire de la Seulles		28/09/1987	22/10/1987	25	
036	Iroise	DSP	Cap de la Chèvre - pointe du Raz		27/05/1987	23/07/1987	58	116
					03/09/1987	30/10/1987	58	
039	Baie de Douarnenez	DSP			27/05/1987	23/07/1987	58	116
					03/09/1987	30/10/1987	58	
043	Concarneau	DSP			09/07/1987	23/07/1987		15
057	Baie de Vilaine	DSP	Pointe du Lomer - pointe du Bile		27/05/1987	19/06/1987		24
065	Pertuis Breton	DSP	Pointe du Chiquet (la Tranche sur mer) - pointe des Minimes		27/05/1987	15/06/1987	20	24
			Pointe du Chiquet (la Tranche sur mer) - limite Vendée-Charente maritime		19/06/1987	22/06/1987	4	
066	Baie de l'Aiguillon	DSP			27/05/1987	15/06/1987		20
067	Pertuis d'Antioche	DSP	Môle de la Pallice - pointe de Chef de Baie A l'ouest d'une ligne pointe de Chauveau (sud île de Ré) - pointe de l'Aiguille (Fouras)		27/05/1987	15/06/1987		35
			A l'ouest d'une ligne pointe de Chauveau - pointe de l'Aiguille		15/06/1987	30/06/1987		

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
068	Chatelaillon - Ile d'Aix	DSP	Pointe de Chauveau - pointe de l'Epée (Fouras) Pointe de Chef de Baie - pointe des Minimes		27/05/1987	15/06/1987		35
			Pointe de Chauveau - pointe de l'Epée (Fouras)		15/06/1987	17/06/1987		
			A l'ouest d'une ligne pointe de Chauveau - pointe de l'Aiguille Pointe de l'Aiguille - pointe de l'Epée		17/06/1987	30/06/1987		
069	Estuaire de la Charente	DSP			27/05/1987	30/06/1987		35
070	Nord Marennes Oléron	DSP			27/05/1987	30/06/1987		35
071	Sud Marennes Oléron	DSP			27/05/1987	30/06/1987		35
072	Seudre	DSP			27/05/1987	30/06/1987		35
073	Ouest Oléron - La Coubre	DSP			27/05/1987	30/06/1987		35
074	Estuaire aval Gironde	DSP	Partie Charente maritime		27/05/1987	30/06/1987		35
075	Estuaire amont Gironde	DSP	Partie Charente maritime		27/05/1987	30/06/1987		35
080	Côte Catalane	DSP			04/09/1987	22/10/1987		49
081	Côte Audoise	DSP	Limite Pyrénées orientales / Aude - cap d'Agde		19/08/1987	04/09/1987		65
			Argelès plage - cap d'Agde		04/09/1987	16/10/1987		
			Argelès plage - limite Aude / Hérault		16/10/1987	22/10/1987		

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
088	Côte Languedocienne	DSP	Cap d'Agde - limite Hérault / Gard		19/08/1987	25/08/1987		59
			Le bassin entier		25/08/1987	16/10/1987		
093	Côte Camarguaise	DSP	Limite Gard / Bouches du Rhône - phare de Faraman		21/08/1987	25/08/1987		57
			Le bassin entier		25/08/1987	24/09/1987		
			Pointe de l'Espiguette - limite Gard / Bouches du Rhône		24/09/1987	16/10/1987		
094	Golfe de Fos	DSP	Le bassin entier		21/08/1987	03/09/1987		35
			Le bassin entier sauf l'anse de Carteau		03/09/1987	09/09/1987		
			Le bassin entier		09/09/1987	24/09/1987		
096	Rade de Marseille	DSP			21/08/1987	24/09/1987		35
097	Baie de Cassis	DSP			21/08/1987	24/09/1987		35
098	Baie de la Ciotat	DSP	Bec de l'Aigle - limite Bouches du Rhône / Var		21/08/1987	24/09/1987		35

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
009	Fécamp - Etretat	DSP	Estuaire de la Durdent - cap d'Antifer		29/08/1988	15/10/1988		48
010	Antifer	DSP			13/07/1988	05/08/1988	24	69
					01/09/1988	15/10/1988	45	
011	Estuaire de la Seine	DSP			13/07/1988	05/08/1988		24
012	Baie de l'Orne	DSP	Estuaire de l'Orne - Colleville-Montgomery		15/06/1988	13/07/1988		52
			Villers sur mer - Colleville Montgomery		13/07/1988	05/08/1988		
013	Courseulles - Port en Bessin	DSP	Colleville Montgomery - estuaire de la Seulles		15/06/1988	13/07/1988		52
			Colleville Montgomery - pointe du Hoc		13/07/1988	05/08/1988		
014	Baie des Veys	DSP			13/07/1988	05/08/1988		24
015	Ravenoville - Saint Vaast	DSP	Gisement de Barfleur		24/06/1988	13/07/1988		43
			Le bassin entier incluant le gisement de Barfleur		13/07/1988	25/07/1988		
			Le bassin entier		25/07/1988	05/08/1988		
016	Barfleur	DSP	Gisement de Barfleur		24/06/1988	25/07/1988		32
035	Les Abers	PSP	Aber Wrac'h Aber Benoit		31/08/1988	07/09/1988		30
			Aber Wrac'h		07/09/1988	29/09/1988		
036	Iroise	DSP			16/06/1988	30/06/1988		15
038	Aulne - Rade de Brest	DSP	Pointe St Mathieu - pointe du petit Minou - pointe des Capucins - pointe de Pen Hir		16/06/1988	30/06/1988		15

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
039	Baie de Douarnenez	DSP			02/06/1988	13/07/1988		42
043	Concarneau	DSP			23/06/1988	08/07/1988		16
044	Aven, Belon et Laïta	DSP			20/05/1988	02/06/1988		14
045	Rade de Lorient	DSP	La rade (sauf île de Groix)		02/06/1988	30/06/1988		29
047	Rivière d'Etel	DSP			02/06/1988	16/06/1988		15
048	Courreaux de Belle Ile	DSP			02/06/1988	17/07/1988		46
057	Baie de Vilaine	DSP	Pointe du Lomer - pointe du Bile		27/05/1988	02/06/1988		69
			Pointe de Pénerf - pointe du Bile Amont Vilaine		02/06/1988	09/06/1988		
			Pointe de Pénerf - pointe de Pen Bé Amont Vilaine		09/06/1988	15/06/1988		
			Pointe de Pénerf - pointe de Merquel Amont Vilaine Ile Dumet		15/06/1988	23/06/1988		
			Pointe de Pénerf - pointe du Castelli Amont Vilaine Ile Dumet		23/06/1988	07/07/1988		
			Pointe du Lomer - pointe du Bile		07/07/1988	13/07/1988	48	
			Pointe du Lomer - pointe du Bile		22/07/1988	28/07/1988		
			Pointe du Lomer - pointe du Bile Amont Vilaine		28/07/1988	11/08/1988	21	

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
062	Vendée Nord	DSP	lle d'Yeu		17/06/1988	22/07/1988		36
114	Etangs de Diana - Urbino	DSP	Etang d'Urbino		22/04/1988	06/05/1988		15

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
009	Fécamp - Etretat	DSP	St Valéry en Caux - cap d'Antifer		17/08/1989	03/10/1989		90
			Estuaire de la Durdent - cap d'Antifer		03/10/1989	14/11/1989		
010	Antifer	DSP			13/07/1989	14/11/1989		125
011	Estuaire de la Seine	DSP	Littoral nord de l'estuaire		07/09/1989	28/09/1989		69
			Le bassin entier		28/09/1989	20/10/1989		
			Littoral nord de l'estuaire		20/10/1989	14/11/1989		
012	Baie de l'Orne	DSP	Estuaire de l'Orne - Colleville-Montgomery		06/09/1989	22/09/1989	17	40
			Villers sur mer - estuaire de l'Orne		28/09/1989	20/10/1989	23	
013	Courseulles - Port en Bessin	DSP	Colleville Montgomery - estuaire de la Seulles		06/09/1989	22/09/1989		17
033	Baie de Morlaix	PSP			14/07/1989	28/07/1989		15
036	Iroise	DSP			31/05/1989	15/06/1989		16
038	Aulne - Rade de Brest	DSP	Pointe St Mathieu - pointe du petit Minou - pointe des Capucins - pointe de Pen Hir		31/05/1989	15/06/1989		16
039	Baie de Douarnenez	DSP			25/05/1989	29/06/1989	36	65
					10/08/1989	07/09/1989	29	
045	Rade de Lorient	DSP	La rade (sauf île de Groix)		19/05/1989	16/06/1989		29
080	Côte Catalane	DSP			02/06/1989	17/08/1989		77

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
081	Côte Audoise	DSP	Limite Aude / Hérault - cap d'Agde		18/05/1989	02/06/1989		128
			Argelès Plage - cap d'Agde		02/06/1989	17/08/1989		
			Département de l'Aude Limite Aude / Hérault - cap d'Agde		17/08/1989	22/09/1989		
083	Etang de Salses-Leucate	DSP	Le bassin entier		15/06/1989	29/06/1989		23
			Sud de l'étang (Salses)		29/06/1989	07/07/1989		
088	Côte Languedocienne	DSP	Cap d'Agde - limite Hérault / Gard Filières des Aresquiers		18/05/1989	02/06/1989		128
			Le bassin entier (y compris filières des Aresquiers)		02/06/1989	10/08/1989		
			Cap d'Agde - limite Hérault / Gard Filières des Aresquiers		10/08/1989	13/09/1989		
			Cap d'Agde - limite Hérault / Gard		13/09/1989	22/09/1989		
089	Etangs Palavasiens	DSP	Etang du Prévost		23/06/1989	11/09/1989		81
093	Côte Camarguaise	DSP	Pointe de l'Espiguette - limite Gard / Bouches du Rhône		02/06/1989	13/06/1989		130
			Le bassin entier		13/06/1989	10/08/1989		
			Limite Gard / Bouches du Rhône - phare de Faraman		10/08/1989	09/10/1989		
094	Golfe de Fos	DSP	Le bassin entier		13/06/1989	23/08/1989		119
			Phare de Faraman - rive est embouchure grand Rhône		23/08/1989	09/10/1989		

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
009	Fécamp - Etretat	DSP			24/08/1990	01/10/1990		39
010	Antifer	DSP			13/07/1990	31/10/1990		111
012	Baie de l'Orne	DSP	Estuaire de l'Orne - Colleville-Montgomery		30/07/1990	27/08/1990		29
013	Courseulles - Port en Bessin	DSP	Colleville Montgomery - estuaire de la Seulles		30/07/1990	27/08/1990		29
033	Baie de Morlaix	PSP	Rivière de Penzé		26/06/1990	06/07/1990	11	19
			Rivière de Morlaix		20/07/1990	27/07/1990	8	
036	Iroise	DSP			10/08/1990	24/08/1990		15
038	Aulne - Rade de Brest	DSP	Pointe St Mathieu - pointe du petit Minou - pointe des Capucins - pointe de Pen Hir		10/08/1990	24/08/1990		15
039	Baie de Douarnenez	DSP			10/08/1990	20/09/1990		42
040	Baie d'Audierne	DSP			08/06/1990	06/07/1990		29
043	Concarneau	DSP			07/06/1990	12/07/1990		36
044	Aven, Belon et Laïta	DSP			07/06/1990	28/06/1990		22
045	Rade de Lorient	DSP			15/06/1990	10/08/1990		57
047	Rivière d'Etel	DSP			15/06/1990	06/07/1990		22
048	Courreaux de Belle lle	DSP			08/06/1990	12/07/1990		35
049	Baie de Quiberon	DSP			22/06/1990	26/07/1990		35
054	Golfe du Morbihan	DSP			29/06/1990	12/07/1990		14

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
055	Plateau de la Recherche	DSP			15/06/1990	19/07/1990		35
056	Rivière de Pénerf	DSP			15/06/1990	29/06/1990		15
057	Baie de Vilaine	DSP	Pointe du Lomer - pointe de Castelli Ile Dumet		31/05/1990	08/06/1990		82
			Pointe de Pénerf - pointe du Castelli Traicts de Pen Bé et Mesquer Ile Dumet Amont Vilaine		08/06/1990	22/06/1990		
			Pointe du Lomer - pointe de Castelli Traicts de Pen Bé et Mesquer Ile Dumet Amont Vilaine		22/06/1990	29/06/1990		
			Pointe du Lomer - pointe du Bile Limite Morbihan / Loire Atlantique - pointe de Castelli Ile Dumet		29/06/1990	06/07/1990		
			Limite Morbihan / Loire Atlantique - pointe de Castelli Ile Dumet		06/07/1990	16/07/1990		
			lle Dumet		16/07/1990	20/08/1990		
058	Rade du Croisic	DSP			31/05/1990	16/07/1990		47
060	Estuaire de la Loire	DSP	Pointe du Croisic - pointe de Chemoulin		31/05/1990	16/07/1990		47
062	Vendée Nord	DSP	lle d'Yeu		07/06/1990	19/07/1990		43
063	Olonne	DSP	Havre de la Gachère		06/07/1990	22/08/1990		48
080	Côte Catalane	DSP			28/06/1990	12/07/1990		15

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
081	Côte Audoise	DSP	Zones conchylicoles de Fleury d'Aude et de Gruissan		08/06/1990	16/06/1990		35
			Département de l'Aude Zones conchylicoles de Fleury d'Aude et de Gruissan Limite Aude / Hérault - cap d'Agde		16/06/1990	28/06/1990		
			Argelès Plage - cap d'Agde Zones conchylicoles de Fleury d'Aude et de Gruissan		28/06/1990	12/07/1990		
088	Côte Languedocienne	DSP	Cap d'Agde - limite Hérault / Gard		16/06/1990	12/07/1990		27
094	Golfe de Fos	DSP	Rive est embouchure grand Rhône - cap Couronne		16/05/1990	29/06/1990		45
114	Etangs de Diana - Urbino	DSP	Etang d'Urbino		29/05/1990	22/06/1990		25

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
039	Baie de Douarnenez	DSP	Le bassin entier		04/07/1991	29/08/1991	57	86
			Le bassin entier		19/09/1991	24/09/1991		
			Le bassin entier sauf gisements en eau profonde		24/09/1991	17/10/1991	29	
057	Baie de Vilaine	DSP	Pointe de Merquel - pointe du Castelli lle Dumet		20/06/1991	05/07/1991		37
			lle Dumet		05/07/1991	26/07/1991		
058	Rade du Croisic	DSP			14/06/1991	12/07/1991		29
059	Traicts du Croisic	DSP			14/06/1991	12/07/1991		29
060	Estuaire de la Loire	DSP	Pointe du Croisic - pointe de St Gildas		14/06/1991	28/06/1991		29
			Pointe du Croisic - Rochelets (St Brévin)		28/06/1991	05/07/1991		
			Pointe du Croisic - pointe de Penchateau		05/07/1991	12/07/1991		
062	Vendée Nord	DSP	lle d'Yeu		20/06/1991	26/07/1991		37
081	Côte Audoise	DSP	Limite Aude / Hérault - cap d'Agde		22/08/1991	31/08/1991		50
			Limite Aude / Hérault - cap d'Agde Zone conchylicole de Fleury d'Aude		31/08/1991	04/09/1991		
			Limite Aude / Hérault - cap d'Agde Zones conchylicoles de Fleury d'Aude et de Gruissan		04/09/1991	27/09/1991		
			Limite Aude / Hérault - cap d'Agde Zone conchylicole de Fleury d'Aude		27/09/1991	10/10/1991		

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
093	Côte Camarguaise	DSP	Limite Gard / Bouches du Rhône - phare de Faraman		19/07/1991	27/08/1991		40
094	Golfe de Fos	DSP	Rive est embouchure grand Rhône - cap Couronne		05/07/1991	19/07/1991		54
			Le bassin entier		19/07/1991	22/08/1991		
			Phare de Faraman - rive est embouchure grand Rhône		22/08/1991	27/08/1991		

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
009	Fécamp - Etretat	DSP	Fécamp - cap d'Antifer		27/08/1992	26/10/1992		61
010	Antifer	DSP			18/08/1992	26/10/1992		70
011	Estuaire de la Seine	DSP	Cap de la Hève - digue nord du Havre		18/08/1992	26/10/1992		70
033	Baie de Morlaix	PSP	Pointe de Perherel - jetée gare maritime du port en eaux profondes de Roscoff		24/07/1992	31/07/1992		8
036	Iroise	DSP			16/06/1992	24/07/1992		39
038	Aulne - Rade de Brest	DSP	Pointe St Mathieu - pointe du petit Minou - pointe des Capucins - pointe de Pen Hir		16/06/1992	24/07/1992		39
039	Baie de Douarnenez	DSP			16/04/1992	24/07/1992		100
040	Baie d'Audierne	DSP			30/06/1992	24/07/1992		25
043	Concarneau	DSP	Le bassin entier		18/06/1992	09/07/1992		51
			Gisements en eau profonde et filières		09/07/1992	07/08/1992		
044	Aven, Belon et Laïta	DSP	Pointe de Trévignon - limite Finistère / Morbihan		16/06/1992	18/06/1992		39
			Pointe de Trévignon - pointe du Talut		18/06/1992	10/07/1992		
			Limite Finistère / Morbihan - pointe du Talut		10/07/1992	24/07/1992		
045	Rade de Lorient	DSP			18/06/1992	24/07/1992		37
047	Rivière d'Etel	DSP			25/06/1992	17/07/1992		23
049	Baie de Quiberon	DSP			25/06/1992	30/07/1992		36
055	Plateau de la Recherche	DSP			25/06/1992	17/07/1992		23

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours	
062	Vendée Nord	DSP	lle d'Yeu		02/07/1992	30/07/1992		29	
114	Etangs de Diana - Urbino	DSP	Etang d'Urbino		05/03/1992	21/05/1992	78	87	
			Etang de Diana		23/12/1992	31/12/1992	9		réouverture

réouverture au 19/01/1993

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
009	Fécamp - Etretat	DSP	Yport - cap d'Antifer		19/08/1993	03/09/1993		16
010	Antifer	DSP			19/08/1993	03/09/1993		16
031	Perros Guirrec	DSP	Perros-Guirrec - Roch de Ploumanac'h		02/07/1993	15/07/1993		14
032	Lannion - Locquirec	DSP	Roch de Ploumanac'h - limite départementale Côtes d'Armor / Finistère		02/07/1993	15/07/1993		14
033	Baie de Morlaix	PSP	Rivière de Penzé	tous coquillages	24/06/1993	13/07/1993		35
			Le bassin entier	tous coquillages	13/07/1993	28/07/1993		
035	Les Abers	DSP	Littoral d'Ouessant et filières à moules		10/06/1993	23/07/1993		44
036	Iroise	DSP	Le bassin entier		10/05/1993	03/06/1993		116
			Le bassin entier, sauf les gisements en eau profonde		03/06/1993	02/09/1993		
037	Elorn	DSP	Le bassin entier		27/05/1993	06/07/1993		58
			Le bassin entier, sauf à l'est du pont Albert Louppe		06/07/1993	23/07/1993		
038	Aulne - Rade de Brest	DSP	Pointe St Mathieu - pointe du petit Minou - pointe des Capucins - pointe de Pen Hir		10/05/1993	27/05/1993		116
			Le bassin entier		27/05/1993	06/07/1993		
			Le bassin entier, sauf en amont de l'Aulne (pointe de Bindy à l'embouchure du Loch)		06/07/1993	23/07/1993		
			Pointe St Mathieu - pointe du petit Minou - pointe des Capucins - pointe de Pen Hir		23/07/1993	02/09/1993		
039	Baie de Douarnenez	DSP			05/05/1993	02/09/1993		121

bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours	
043 Concarneau	DSP	Filières à moules		06/07/1993	30/07/1993	25	84	
		Le bassin entier (y compris les filières)		11/08/1993	24/09/1993	59		
		Filières à moules		24/09/1993	08/10/1993			
114 Etangs de Diana - Urbino	DSP	Etang de Diana		01/01/1993	19/01/1993	19	97	fermeture au 23/12/1992
		Etang d'Urbino		02/03/1993	18/05/1993	78		

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
007	Le Tréport - Dieppe	DSP	Dieppe - phare d'Ailly		11/08/1994	09/09/1994		30
800	Saint Valéry en Caux	DSP			11/08/1994	09/09/1994		30
009	Fécamp - Etretat	DSP	Fécamp - cap d'Antifer		20/07/1994	11/08/1994		83
			St Valéry en Caux - Fécamp - cap d'Antifer		11/08/1994	09/09/1994		
			Fécamp - cap d'Antifer		09/09/1994	10/10/1994		
010	Antifer	DSP			20/07/1994	10/10/1994		83
033	Baie de Morlaix	PSP	Rivière de Penzé	tous coquillages	07/07/1994	29/07/1994		23
035	Les Abers	DSP	Littoral d'Ouessant et filières à moules		10/08/1994	25/08/1994		16
036	Iroise	DSP	Le bassin entier		13/07/1994	18/07/1994		37
			Le bassin entier sauf les gisements en eau profonde		18/07/1994	18/08/1994		
039	Baie de Douarnenez	DSP			07/07/1994	15/09/1994		71
043	Concarneau	DSP	Filières à moules		23/06/1994	05/08/1994		44
062	Vendée Nord	DSP	Littoral de l'ile d'Yeu		26/05/1994	10/06/1994		16
083	Etang de Salses-Leucate	DSP		tous coquillages sauf huitres	02/06/1994	30/06/1994	29	64
				moules	24/11/1994	28/12/1994	35	
114	Etangs de Diana - Urbino	DSP	Etang de Diana		07/12/1994	31/12/1994		25

réouverture au 20/02/1995

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours	
009	Fécamp - Etretat	DSP	Fécamp - cap d'Antifer		07/09/1995	15/09/1995		51	
			St Valéry en Caux - Fécamp - cap d'Antifer		15/09/1995	10/10/1995			
			Fécamp - cap d'Antifer		10/10/1995	27/10/1995			
010	Antifer	DSP			07/09/1995	27/10/1995		51	
011	Estuaire de la Seine	DSP	Honfleur - Villers sur mer		25/08/1995	13/09/1995		20	pas d'arrêté de réouverture : durée de fermeture estimée à partir de la durée de toxicité
012	Baie de l'Orne	DSP			25/08/1995	13/09/1995		20	pas d'arrêté de réouverture : durée de fermeture estimée à partir de la durée de toxicité
033	Baie de Morlaix	PSP	Rivière de Penzé	tous coquillages	22/06/1995	13/07/1995		22	
035	Les Abers	PSP	Aber Wrac'h	tous coquillages	27/07/1995	01/08/1995		23	
			Aber Wrac'h Aber Benoit	tous coquillages	01/08/1995	11/08/1995			
			Aber Wrac'h Amont Aber Benoit	tous coquillages	11/08/1995	18/08/1995			
039	Baie de Douarnenez	DSP			22/06/1995	28/07/1995		37	
043	Concarneau	DSP	Le bassin entier		22/06/1995	07/07/1995	16	59	
			Filières à moules baie de la Forêt		13/07/1995	24/08/1995	43		
063	Olonne	DSP	Gachère - Sables d'Olonne		16/06/1995	29/06/1995		28	
			Roche Biron - Gachère - Sables d'Olonne		29/06/1995	13/07/1995			

1 en l'absence d'indication : tous coquillages sauf huîtres

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours	
077	Bassin d'Arcachon	DSP		tous coquillages sauf huitres	30/06/1995	13/07/1995		40	
				tous coquillages sauf huitres et palourdes	13/07/1995	21/07/1995			
				moules	21/07/1995	08/08/1995			pas d'arrêté de réouverture : durée de fermeture estimée à partir de la durée de toxicité
083	Etang de Salses-Leucate	DSP	Le bassin entier		01/01/1995	15/01/1995		105	les dates correspondent à la période de l'efflorescence
			Sud de l'étang (Salses)		15/01/1995	15/04/1995			
114	Etangs de Diana - Urbino	DSP	Etang de Diana		01/01/1995	20/02/1995	51	107	fermeture au 07/12/1994
			Le bassin entier		15/03/1995	25/04/1995			
			Etang d'Urbino		25/04/1995	09/05/1995	56		pas d'arrêté de réouverture : durée de fermeture estimée à partir de la durée de toxicité

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
024	Rance	PSP	Bassin maritime de la Rance		12/07/1996	31/07/1996		20
033	Baie de Morlaix	PSP	Rivière de Penzé	tous coquillages	21/06/1996	05/07/1996		15
035	Les Abers	DSP	Pointe du Corsen - pointe St Mathieu		05/07/1996	06/08/1996		33
036	Iroise	DSP	Le bassin entier		28/06/1996	05/07/1996		39
			Le bassin entier, sauf les gisements en eau profonde		05/07/1996	05/08/1996		
038	Aulne - Rade de Brest	DSP	Pointe St Mathieu - pointe de Pen Hir, sauf rade de Brest		28/06/1996	05/08/1996		39
039	Baie de Douarnenez	DSP			21/06/1996	30/08/1996		71
043	Concarneau	DSP	Filières du Scoré		05/07/1996	05/08/1996		32
045	Rade de Lorient	DSP	Nord île de Groix		20/06/1996	28/06/1996		9
049	Baie de Quiberon	DSP	lle de Houat, filières à moules		15/05/1996	25/07/1996		72
052	St Philibert-Le Breneguy	DSP			28/06/1996	11/07/1996		14
055	Plateau de la Recherche	DSP			28/06/1996	19/07/1996		22
057	Baie de Vilaine	DSP	Baie de Pont Mahé		23/05/1996	06/06/1996	15	51
			lle Dumet		14/06/1996	04/07/1996		
			Baie de Pont Mahé lle Dumet		04/07/1996	17/07/1996		
			Baie de Pont Mahé		17/07/1996	19/07/1996	36	

les dates correspondent à la période de l'efflorescence

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
058	Rade du Croisic	DSP			16/05/1996	05/06/1996		21
059	Traicts du Croisic	DSP			16/05/1996	05/06/1996		21
060	Estuaire de la Loire	DSP	Pointe du Croisic - baie de la Govelle  Pointe du Croisic - pointe du Pointeau		16/05/1996 22/05/1996	22/05/1996 05/06/1996		21
062	Vendée Nord	DSP	lle d'Yeu		13/06/1996	10/07/1996		28
063	Olonne	DSP	Roche Biron - pointe de l'Aiguille		19/06/1996	25/07/1996		37
064	Les Sables - Le Payre	DSP	Pointe de l'Aiguille - Sables d'Olonne		19/06/1996	25/07/1996		37
083	Etang de Salses-Leucate	DSP	Sud de l'étang (Salses)		12/11/1996	25/11/1996		14
114	Etangs de Diana - Urbino	DSP	Etang de Diana		23/11/1996	27/12/1996		35

les dates correspondent à la période de l'efflorescence

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
009	Fécamp - Etretat	DSP	Fécamp - cap d'Antifer		06/08/1997	19/09/1997		45
010	Antifer	DSP			06/08/1997	19/09/1997		45
011	Estuaire de la Seine	DSP	Honfleur - Villers sur mer		11/07/1997	18/07/1997		8
012	Baie de l'Orne	DSP			11/07/1997	18/07/1997		8
013	Courseulles - Port en Bessin	DSP	limite ouest de Colleville Montgomery - Courseulles		11/07/1997	18/07/1997		8
033	Baie de Morlaix	PSP	rivière de Penzé	tous coquillages	13/06/1997	30/06/1997		18
036	Iroise	DSP			12/06/1997	11/07/1997		30
038	Aulne	DSP	pointe St Mathieu - pointe du petit Minou - pointe des Capucins (Roscanvel) - pointe de Pen Hir		12/06/1997	11/07/1997		30
039	Baie de Douarnenez	DSP			14/05/1997	04/07/1997		52
040	Baie d'Audierne	DSP			12/06/1997	25/07/1997		44
041	lles de Glénan	DSP			12/06/1997	26/06/1997		15
044	Aven, Belon et Laïta	DSP	rivière de Belon		03/07/1997	18/07/1997		16
045	Rade de Lorient	DSP	le bassin entier		13/06/1997	20/06/1997		42
			le bassin entier, sauf le Blavet		20/06/1997	24/07/1997		
047	Rivière d'Etel	DSP			11/07/1997	01/08/1997		22
049	Baie de Quiberon	DSP	Houat, Hoedic et secteur non découvrant		06/06/1997	01/08/1997		57
055	Plateau de la Recherche	DSP			20/06/1997	01/08/1997		43

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
063	Olonne	DSP	Roche Biron (Brétignolles sur mer) - anse de Chaillé (nord des Sables d'Olonne)		25/07/1997	07/08/1997		14
114	Etangs de Diana - Urbino	DSP	étang de Diana		18/07/1997	31/07/1997		14

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
009	Fécamp - Etretat	DSP	Fécamp - cap d'Antifer		20/08/1998	05/10/1998		47
010	Antifer	DSP			20/08/1998	05/10/1998		47
011	Estuaire de la Seine	DSP	Honfleur - Villers sur mer		14/08/1998	20/08/1998		53
			le bassin entier		20/08/1998	05/10/1998		
012	Baie de l'Orne	DSP			14/08/1998	05/10/1998		53
013	Courseulles - Port en Bessin	DSP	limite ouest de Colleville Montgomery - Courseulles		14/08/1998	05/10/1998		53
024	Rance	PSP	la Rance en amont du barrage	tous coquillages	01/07/1998	28/08/1998		59
036	Iroise	DSP			07/08/1998	21/08/1998		15
037	Elorn	DSP			05/06/1998	19/06/1998		15
038	Aulne	DSP	à l'est d'une ligne pointe du petit Minou - pointe des Capucins (Roscanvel)		05/06/1998	19/06/1998		58
			au sud d'une ligne pointe des Espagnols (Roscanvel) - pointe de l'Armorique		19/06/1998	17/07/1998	43	
			pointe St Mathieu - pointe du petit Minou - pointe des Capucins (Roscanvel) - pointe de Pen Hir		07/08/1998	21/08/1998	15	
039	Baie de Douarnenez	DSP			05/06/1998	02/07/1998		28
045	Rade de Lorient	DSP	courreaux de Groix, y compris île de Groix	tous coquillages sauf moules	20/05/1998	04/06/1998		16
046	Baie d'Etel	DSP			20/05/1998	04/06/1998		16
048	Courreaux de Belle lle	DSP			20/05/1998	04/06/1998	16	52
					17/06/1998	22/07/1998	36	
				1				1

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
049	Baie de Quiberon	DSP	Le bassin entier sauf le secteur côtier (pointe de St Colomban - pointe de Kerbihan)		20/05/1998	04/06/1998	16	52
			Le bassin entier sauf le secteur côtier (pointe de St Colomban - pointe de Kerbihan)	tous coquillages sauf moules	17/06/1998	22/07/1998	36	
055	Plateau de la Recherche	DSP	le bassin entier sauf le secteur côtier (Port Navalo - pointe de Penvins)		20/05/1998	04/06/1998	16	52
			le bassin entier sauf le secteur côtier (Port Navalo - pointe de Penvins)		17/06/1998	22/07/1998	36	
057	Baie de Vilaine	DSP	côte de Damgan / Kervoyal		17/06/1998	24/06/1998		43
			côte de Pénestin / Pont Mahé côte de Pénestin / Maresclé côte de Damgan / Kervoyal		24/06/1998	01/07/1998		
			côte de Pénestin / Pont Mahé côte de Pénestin / Maresclé estuaire de la Vilaine / Halguen côte de Damgan / Kervoyal		01/07/1998	02/07/1998		
			côte de Pénestin / Pont Mahé côte de Pénestin / Maresclé estuaire de la Vilaine / Halguen côte de Damgan / Kervoyal île Dumet limite Morbihan / Loire Atlantique - pointe du Castelli, sauf traict de Pen Bé		02/07/1998	18/07/1998		
			côte de Pénestin / Pont Mahé côte de Pénestin / Maresclé estuaire de la Vilaine / Halguen côte de Damgan / Kervoyal île Dumet		18/07/1998	22/07/1998		
			île Dumet		22/07/1998	23/07/1998		
			côte de Pénestin / Maresclé côte de Damgan / Kervoyal île Dumet		23/07/1998	24/07/1998		
			côte de Pénestin / Maresclé côte de Damgan / Kervoyal		24/07/1998	29/07/1998		

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
058	Rade du Croisic	DSP			02/07/1998	17/07/1998		16
083	Etang de Salses-Leucate	DSP	sud de l'étang (Salses)		15/05/1998	23/06/1998		40
087	Etang de Thau	PSP		tous coquillages	05/11/1998	28/11/1998		55
				tous coquillages sauf huîtres	28/11/1998	29/12/1998		
091	Etangs Camargue Ouest	PSP	étang du Ponant	tous coquillages	20/11/1998	29/12/1998		40

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
024	Rance	PSP		tous coquillages	16/06/1999	19/07/1999		34
033	Baie de Morlaix	PSP	rivière de Penzé	tous coquillages	30/06/1999	13/07/1999		14
035	Les Abers	PSP	Amont Aber Benoit	tous coquillages	07/08/1999	03/09/1999		28
036	Iroise	DSP			01/07/1999	16/07/1999		16
038	Aulne	DSP	pointe St Mathieu - pointe du petit Minou - pointe des Capucins (Roscanvel) - pointe de Pen Hir		01/07/1999	16/07/1999		16
039	Baie de Douarnenez	DSP	l'estran		20/05/1999	04/06/1999		16
040	Baie d'Audierne	DSP			09/04/1999	07/05/1999		29
045	Rade de Lorient	DSP	courreaux de Groix, y compris île de Groix		08/04/1999	02/06/1999		56
046	Baie d'Etel	DSP			08/04/1999	02/06/1999		56
048	Courreaux de Belle lle	DSP			01/04/1999	02/06/1999		63
049	Baie de Quiberon	DSP	le bassin entier sauf le secteur côtier (pointe de St Colomban - pointe de Kerbihan)		01/04/1999	02/06/1999		63
055	Plateau de la Recherche	DSP	le bassin entier sauf le secteur côtier (Port Navalo - pointe de Penvins)		01/04/1999	02/06/1999		63
057	Baie de Vilaine	DSP	île Dumet		09/04/1999	29/04/1999	21	78
			île Dumet limite Morbihan / Loire Atlantique - pointe du Castelli		12/05/1999	21/05/1999		
			île Dumet		21/05/1999	25/06/1999	45	
			côte de Damgan / Kervoyal		02/07/1999	13/07/1999	12	

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
058	Rade du Croisic	DSP			12/05/1999	20/05/1999		9
059	Traicts du Croisic	DSP			12/05/1999	20/05/1999		9
060	Estuaire de la Loire	DSP	pointe du Croisic - pointe de Penchateau		12/05/1999	20/05/1999		9
062	Vendée Nord	DSP	île d'Yeu Notre Dame de Monts - Corniche (St Gilles)		12/05/1999	20/05/1999		24
			île d'Yeu		20/05/1999	04/06/1999		
063	Olonne	DSP	le bassin entier		12/05/1999	19/05/1999	8	23
			Pierres Noires (Olonne sur mer) - pointe de l'Aiguille		25/06/1999	09/07/1999	15	
064	Les Sables - Le Payre	DSP	le bassin entier		12/05/1999	19/05/1999	8	23
			pointe de l'Aiguille - pointe du Vieux Moulin (Château d'Olonne)		25/06/1999	09/07/1999	15	
065	Pertuis Breton	DSP	le bassin entier y compris les filières		12/05/1999	19/05/1999		8
066	Baie de l'Aiguillon	DSP			12/05/1999	19/05/1999		8
067	Pertuis d'Antioche	DSP	le bassin entier		12/05/1999	28/05/1999		22
			filières		28/05/1999	02/06/1999		
068	Chatelaillon - Ile d'Aix	DSP			12/05/1999	27/05/1999		16
069	Estuaire de la Charente	DSP			12/05/1999	27/05/1999		16
070	Nord Marennes Oléron	DSP			12/05/1999	27/05/1999		16
071	Sud Marennes Oléron	DSP			12/05/1999	27/05/1999		16

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
072	Seudre	DSP			12/05/1999	27/05/1999		16
073	Ouest Oléron - La Coubre	DSP			12/05/1999	27/05/1999		16
074	Estuaire aval Gironde	DSP	partie Charente maritime		12/05/1999	27/05/1999		16
075	Estuaire amont Gironde	DSP	partie Charente maritime		12/05/1999	27/05/1999		16
083	Etang de Salses-Leucate	DSP	nord de l'étang (Leucate)		11/02/1999	12/02/1999		122
			le bassin entier		12/02/1999	09/03/1999		
			sud de l'étang (Salses)		09/03/1999	11/03/1999	29	
			sud de l'étang (Salses)		28/05/1999	04/06/1999		
			le bassin entier	moules	04/06/1999	22/06/1999		
			sud de l'étang (Salses)		22/06/1999	13/07/1999	47	
			sud de l'étang (Salses)		29/10/1999	05/11/1999		
			le bassin entier		05/11/1999	06/12/1999		
			sud de l'étang (Salses)		06/12/1999	13/12/1999	46	
087	Etang de Thau	PSP		moules et palourdes	14/10/1999	26/10/1999		13
114	Etangs de Diana - Urbino	DSP	étang d'Urbino		24/02/1999	01/04/1999	37	65
			étang d'Urbino		09/04/1999	06/05/1999	28	

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
010	Antifer	DSP			18/08/2000	25/10/2000		69
011	Estuaire de la Seine	DSP	cap de la Hève - limite Seine Maritime / Calvados		18/08/2000	25/10/2000		69
024	Rance	PSP		tous coquillages	21/06/2000	02/08/2000		43
036	Iroise	ASP		tous coquillages	12/05/2000	31/05/2000		20
038	Aulne	DSP	alignement pointe de l'Armorique - pointe de Pen Ar Vir, à l'est alignement pointe des Espagnols (Roscanvel) - pointe de l'Armorique au nord	tous coquillages sauf huîtres	09/06/2000	23/06/2000	15	31
		ASP + DSP	baie de Camaret, de la pointe du Grand Gouin (Camaret) à la pointe de Trémet	tous coquillages	13/09/2000	28/09/2000	16	
039	Baie de Douarnenez	ASP		tous coquillages	17/05/2000	31/05/2000	15	38
		DSP		tous coquillages sauf huîtres	31/05/2000	23/06/2000	24	
040	Baie d'Audierne	DSP			13/04/2000	05/05/2000	23	66
					12/05/2000	23/06/2000	43	
041	lles de Glénan	DSP			31/03/2000	13/04/2000	14	34
					12/05/2000	31/05/2000	20	
044	Aven, Belon et Laïta	DSP	rivière de l'Aven		12/05/2000	25/05/2000		36
			rivières de l'Aven et de Belon		25/05/2000	10/06/2000		
			rivière de l'Aven		10/06/2000	16/06/2000		

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
045	Rade de Lorient	DSP	courreaux de Groix, y compris île de Groix		12/04/2000	28/04/2000	17	88
			courreaux de Groix, y compris île de Groix		12/05/2000	21/07/2000	71	
046	Baie d'Etel	DSP			12/04/2000	28/04/2000	17	88
					12/05/2000	21/07/2000	71	
047	Rivière d'Etel	DSP			26/05/2000	23/06/2000		29
048	Courreaux de Belle lle	DSP			12/04/2000	13/07/2000		93
049	Baie de Quiberon	DSP	Le bassin entier sauf le secteur côtier (pointe de St Colomban - pointe de Kerbihan)		12/04/2000	13/07/2000		93
055	Plateau de la Recherche	DSP	le bassin entier sauf le secteur côtier (Port Navalo - pointe de Penvins)		12/04/2000	13/07/2000		93
056	Rivière de Pénerf	DSP			08/06/2000	23/06/2000		16

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
057	Baie de Vilaine	DSP	côte de Pénestin / Maresclé		19/05/2000	31/05/2000		70
			île Dumet		31/05/2000	08/06/2000		
			côte de Pénestin / Pont Mahé côte de Pénestin / Maresclé estuaire de la Vilaine / Halguen côte de Damgan / Kervoyal île Dumet limite Morbihan / Loire Atlantique - pointe de Pen Bé		08/06/2000	17/06/2000		
			côte de Pénestin / Pont Mahé côte de Pénestin / Maresclé côte de Damgan / Kervoyal île Dumet limite Morbihan / Loire Atlantique - pointe de Pen Bé		17/06/2000	24/06/2000		
			estuaire de la Vilaine / Halguen côte de Damgan / Kervoyal île Dumet		24/06/2000	06/07/2000		
			île Dumet		06/07/2000	27/07/2000		
083	Etang de Salses-Leucate	DSP	sud de l'étang (Salses)		05/05/2000	18/05/2000		96
			le bassin entier		18/05/2000	15/06/2000		
			sud de l'étang (Salses)		15/06/2000	20/06/2000	47	
			sud de l'étang (Salses)		03/11/2000	21/12/2000	49	
100	Rade de Toulon	PSP + DSP		tous coquillages	09/03/2000	19/04/2000		42

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
010	Antifer	DSP			17/08/2001	27/09/2001		42
033	Baie de Morlaix	PSP	rivière de Penzé	tous coquillages	19/06/2001	05/07/2001		17
035	Les Abers	PSP	Aber Benoit, en amont d'une ligne pointe Corn Ar Gazel (St Pabu) - île Trévors - pointe de Beg Ar Louzic (Landéda)	tous coquillages	09/08/2001	22/08/2001		23
			Aber Benoit, en amont d'une ligne pointe de Pénoben (Lannilis) - pointe de Beg Ar Vennec (Tréglonou)	tous coquillages	22/08/2001	31/08/2001		
036	Iroise	DSP	l'estran, de la pointe de Pen Hir au cap de la Chèvre, et de la pointe de Luguéné à la pointe du Raz		08/06/2001	14/06/2001		52
			le bassin entier sauf les gisements en eaux profondes		14/06/2001	13/07/2001	36	
			l'estran, de la pointe de Pen Hir au cap de la Chèvre, et de la pointe de Luguéné à la pointe du Raz		02/08/2001	17/08/2001	16	
038	Aulne	DSP	l'estran, de la pointe St Mathieu à la pointe du Petit Minou, et de la pointe des Capucins (Roscanvel) à la pointe de Pen Hir		08/06/2001	14/06/2001		76
			pointe St Mathieu - pointe du Petit Minou - pointe des Capucins (Roscanvel) - pointe de Pen Hir, sauf les gisements en eaux profondes		14/06/2001	13/07/2001		
			baie de Camaret, de la pointe des Capucins (Roscanvel) à la pointe du Grand Gouin (Camaret)		13/07/2001	02/08/2001		
			l'estran, de la pointe St Mathieu à la pointe du Petit Minou, et de la pointe des Capucins (Roscanvel) à la pointe de Pen Hir		02/08/2001	17/08/2001		
			baie de Camaret, de la pointe des Capucins (Roscanvel) à la pointe du Grand Gouin (Camaret)		17/08/2001	22/08/2001		

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
039	Baie de Douarnenez	DSP			14/06/2001	06/07/2001	23	59
					20/07/2001	02/08/2001	14	
					09/08/2001	30/08/2001	22	
042	Bénodet	DSP	à l'intérieur d'une ligne pointe de Penmarc'h - bouée de Basse Devel - pointe de Kerafédé (Loctudy)		27/07/2001	17/08/2001		22
043	Concarneau	DSP		tous coquillages sauf huîtres	14/06/2001	20/07/2001		57
				moules	20/07/2001	09/08/2001		
044	Aven, Belon et Laïta	DSP	à l'intérieur d'une ligne pointe de Trévignon - pointe de Pen Men (ouest île de Groix) - tourelle noire du Pouldu (Clohars Carnoët)		14/06/2001	13/07/2001		30
045	Rade de Lorient	DSP	courreaux de Groix, y compris île de Groix		26/04/2001	11/05/2001	16	73
			courreaux de Groix, y compris île de Groix		13/06/2001	13/07/2001	31	
			courreaux de Groix, y compris île de Groix		30/07/2001	24/08/2001	26	
046	Baie d'Etel	DSP			26/04/2001	11/05/2001	16	62
					13/06/2001	13/07/2001	31	
					10/08/2001	24/08/2001	15	
047	Rivière d'Etel	DSP			21/06/2001	05/07/2001		15
048	Courreaux de Belle lle	DSP			04/05/2001	13/07/2001		71
049	Baie de Quiberon	DSP	large baie de Quiberon		04/05/2001	13/07/2001		71

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
052	St Philibert-Le Breneguy	DSP			11/05/2001	22/05/2001	12	28
					13/06/2001	28/06/2001	16	
053	Rivière d'Auray	DSP			07/06/2001	21/06/2001		15
055	Plateau de la Recherche	DSP	large plateau de la Recherche		04/05/2001	13/07/2001		71
057	Baie de Vilaine	DSP	côte de Pénestin / Pont Mahé île Dumet baie de Pont Mahé		04/05/2001	17/05/2001		91
			île Dumet		17/05/2001	22/05/2001		
			côte de Pénestin / Pont Mahé île Dumet		22/05/2001	01/06/2001		
			côte de Pénestin / Pont Mahé île Dumet baie de Pont Mahé		01/06/2001	07/06/2001		
			côte de Pénestin / Pont Mahé estuaire de la Vilaine / Halguen île Dumet baie de Pont Mahé		07/06/2001	13/06/2001		
			côte de Pénestin / Pont Mahé estuaire de la Vilaine / Halguen côte de Damgan / Kervoyal île Dumet baie de Pont Mahé		13/06/2001	21/06/2001		
			côte de Pénestin / Pont Mahé côte de Damgan / Kervoyal île Dumet baie de Pont Mahé		21/06/2001	28/06/2001		
			île Dumet baie de Pont Mahé		28/06/2001	03/07/2001		
			île Dumet		03/07/2001	02/08/2001		

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
059	Traicts du Croisic	DSP			29/06/2001	12/07/2001		14
063	Olonne	DSP	Roche Biron (Brétignolles sur mer) - pointe de l'Aiguille		22/06/2001	06/07/2001		35
			Pierres Noires (Olonne sur mer) - pointe de l'Aiguille		06/07/2001	26/07/2001		
064	Les Sables - Le Payre	DSP	pointe de l'Aiguille - pointe du Vieux Moulin (Château d'Olonne)		22/06/2001	26/07/2001		35
083	Etang de Salses-Leucate	DSP	le bassin entier		29/03/2001	27/04/2001	30	127
			sud de l'étang (Salses)		18/05/2001	01/06/2001		
			le bassin entier		01/06/2001	20/06/2001		
			sud de l'étang (Salses)		20/06/2001	22/06/2001	36	
			sud de l'étang (Salses)		01/11/2001	09/11/2001		
			le bassin entier		09/11/2001	31/12/2001	61	
087	Etang de Thau	PSP		moules	31/10/2001	02/11/2001		42
				moules et palourdes	02/11/2001	06/11/2001		
				moules, palourdes et huîtres	06/11/2001	27/11/2001		
				moules et palourdes	27/11/2001	29/11/2001		
				palourdes	29/11/2001	11/12/2001		

réouverture au 08/04/2002

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
010	Antifer	DSP		moules et coquillages fouisseurs	07/08/2002	15/10/2002		70
011	Estuaire de la Seine	DSP	cap de la Hève - estuaire de la Seine	moules et coquillages fouisseurs	07/08/2002	15/10/2002		70
036	Iroise	DSP	l'estran de la pointe de Pen Hir à la pointe de Dinan (Crozon)		19/04/2002	03/05/2002	15	204
			l'estran de la pointe de Pen Hir au cap de la Chèvre		24/05/2002	18/07/2002		
			l'estran de la pointe de Pen Hir au cap de la Chèvre, et les gisements en eaux profondes		18/07/2002	15/08/2002		
			l'estran de la pointe de Pen Hir au cap de la Chèvre		15/08/2002	23/10/2002		
			le bassin entier		23/10/2002	07/11/2002		
			l'estran de la pointe de Pen Hir au cap de la Chèvre		07/11/2002	28/11/2002	189	
037	Elorn	DSP			12/07/2002	26/07/2002		15

bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
038 Aulne	DSP	baie de Camaret, de la pointe des Capucins (Roscanvel) à la pointe du Grand Gouin (Camaret)		29/03/2002	10/04/2002	13	174
		pointe des Espagnols (Roscanvel) - pointe de Pen Ar Vir (Lanvéoc)		19/04/2002	03/05/2002	15	
		pointe des Espagnols (Roscanvel) - pointe de Pen Ar Vir (Lanvéoc) baie de Camaret, de la pointe des Capucins (Roscanvel) à la pointe du Grand Gouin (Camaret)		16/05/2002	07/06/2002		
		baie de Camaret, de la pointe des Capucins (Roscanvel) à la pointe du Grand Gouin (Camaret)		07/06/2002	06/07/2002	52	
		baie de Camaret, de la pointe des Capucins (Roscanvel) à la pointe du Grand Gouin (Camaret)		17/07/2002	26/07/2002		
		pointe St Mathieu - pointe du petit Minou - pointe des Capucins (Roscanvel) - pointe de Pen Hir		26/07/2002	09/08/2002		
		baie de Camaret, de la pointe des Capucins (Roscanvel) à la pointe du Grand Gouin (Camaret)		09/08/2002	22/08/2002	37	
		baie de Camaret, de la pointe des Capucins (Roscanvel) à la pointe du Grand Gouin (Camaret)		29/08/2002	12/09/2002	15	
		baie de Camaret, de la pointe des Capucins (Roscanvel) à la pointe du Grand Gouin (Camaret)		19/09/2002	30/10/2002	42	

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
039	Baie de Douarnenez	DSP	le bassin entier		24/05/2002	26/06/2002	34	158
			les gisements en eaux profondes		04/07/2002	06/07/2002		
			le bassin entier		06/07/2002	08/08/2002	36	
			l'estran		29/08/2002	12/09/2002	15	
			le bassin entier		19/09/2002	31/10/2002	43	
			le bassin entier		14/11/2002	13/12/2002	30	
040	Baie d'Audierne	DSP			19/07/2002	22/08/2002	35	66
					19/09/2002	19/10/2002	31	
041	lles de Glénan	DSP			19/04/2002	03/05/2002	15	43
					23/08/2002	19/09/2002	28	
042	Bénodet	DSP	à l'intérieur d'une ligne pointe de Penmarc'h - bouée de Basse Devel - pointe de Kerafédé (Loctudy)		19/07/2002	10/10/2002		84
043	Concarneau	DSP	pointe de Mousterlin - pointe du Cap Coz	tous coquillages pour la pêche de loisir	20/07/2002	09/08/2002		62
			le bassin entier	tous coquillages sauf huîtres	09/08/2002	19/09/2002		

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
044	Aven, Belon et Laïta	DSP	rivière de l'Aven		24/05/2002	05/06/2002	13	73
			rivière de Belon		04/07/2002	18/07/2002	15	
			rivière de Belon		28/08/2002	29/08/2002		
			rivières de Belon et de Merrien		29/08/2002	05/09/2002		
			à l'intérieur d'une ligne pointe deTrévignon - pointe de Pen Men (ouest île de Groix) - port du Pouldu (Clohars-Carnoët), incluant les rivières de l'Aven, de Belon et de Merrien		05/09/2002	12/09/2002		
			à l'intérieur d'une ligne pointe deTrévignon - pointe de Pen Men (ouest île de Groix) - port du Pouldu (Clohars-Carnoët), sauf la rivière de Merrien		12/09/2002	19/09/2002		
			rivière de Belon		19/09/2002	26/09/2002	30	
			rivière de Merrien		03/10/2002	17/10/2002	15	
045	Rade de Lorient	DSP	courreaux de Groix, y compris île de Groix		12/09/2002	14/11/2002	64	84
			courreaux de Groix, y compris île de Groix		22/11/2002	11/12/2002	20	
048	Courreaux de Belle Ile	DSP			30/05/2002	14/06/2002	16	67
					06/09/2002	20/09/2002	15	
					17/10/2002	21/11/2002	36	

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
049	Baie de Quiberon	DSP	large baie de Quiberon		30/05/2002	14/06/2002	16	88
			large baie de Quiberon		06/09/2002	20/09/2002	15	
			secteur côtier baie de Quiberon		11/10/2002	17/10/2002		
			le bassin entier		17/10/2002	21/11/2002		
			secteur côtier baie de Quiberon		21/11/2002	06/12/2002	57	
055	Plateau de la Recherche	DSP	large plateau de la Recherche		30/05/2002	14/06/2002	16	88
			large plateau de la Recherche		06/09/2002	20/09/2002	15	
			secteur côtier plateau de la Recherche (presqu'île de Rhuys)		11/10/2002	17/10/2002		
			le bassin entier		17/10/2002	21/11/2002		
			secteur côtier plateau de la Recherche (presqu'île de Rhuys)		21/11/2002	06/12/2002	57	
056	Rivière de Pénerf	DSP			11/10/2002	05/11/2002	26	49
					07/11/2002	29/11/2002	23	

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
<b>057</b> Baie	de Vilaine	DSP	estuaire de la Vilaine / Halguen		07/06/2002	19/06/2002	13	113
			île Dumet		05/09/2002	09/09/2002		
			île Dumet jetée de Merquel (Mesquer) - pointe du Castelli		09/09/2002	20/09/2002		
			île Dumet		20/09/2002	27/09/2002		
			côte de Pénestin / Pont Mahé île Dumet		27/09/2002	30/09/2002		
			côte de Pénestin / Pont Mahé île Dumet baie de Pont Mahé		30/09/2002	10/10/2002		
			côte de Pénestin / Pont Mahé île Dumet baie de Pont Mahé jetée de Merquel (Mesquer) - pointe du Castelli		10/10/2002	11/10/2002		
			côte de Pénestin / Pont Mahé île Dumet limite Morbihan / Loire Atlantique - pointe du Castelli, y compris le traict de Pen Bé		11/10/2002	31/10/2002		
			côte de Pénestin / Pont Mahé île Dumet limite Morbihan / Loire Atlantique - pointe du Castelli, sauf traict de Pen Bé		31/10/2002	05/11/2002		
			île Dumet limite Morbihan / Loire Atlantique - pointe du Castelli, sauf traict de Pen Bé		05/11/2002	07/11/2002		
			côte de Pénestin / Pont Mahé estuaire de la Vilaine / Halguen île Dumet limite Morbihan / Loire Atlantique - pointe du Castelli, sauf traict de Pen Bé		07/11/2002	15/11/2002		
			côte de Pénestin / Pont Mahé estuaire de la Vilaine / Halguen île Dumet baie de Pont Mahé		15/11/2002	21/11/2002		
			île Dumet		21/11/2002	13/12/2002	100	

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
058	Rade du Croisic	DSP	port de la Turballe - pointe du Croisic		06/09/2002	09/09/2002		58
			le bassin entier		09/09/2002	20/09/2002	15	
			pointe du Castelli - port de la Turballe		10/10/2002	11/10/2002		
			le bassin entier		11/10/2002	15/11/2002		
			port de la Turballe - pointe du Croisic		15/11/2002	21/11/2002	43	
059	Traicts du Croisic	DSP		tous coquillages sauf huîtres	06/09/2002	20/09/2002	15	57
				tous coquillages sauf huîtres	11/10/2002	29/10/2002		
				tous coquillages sauf huîtres et coques	29/10/2002	21/11/2002	42	
060	Estuaire de la Loire	DSP	pointe du Croisic - baie de la Govelle (Batz sur mer)		06/09/2002	20/09/2002	15	57
			pointe du Croisic - baie de la Govelle (Batz sur mer)		11/10/2002	21/11/2002	42	
065	Pertuis Breton	DSP	les filières		30/05/2002	07/06/2002		9
077	Bassin d'Arcachon	DSP		moules	06/12/2002	31/12/2002		26
081	Côte Audoise	ASP	littoral de l'Hérault et les filières en mer	tous coquillages	26/04/2002	07/05/2002		12

réouverture au 30/01/2003

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours	
083	Etang de Salses-Leucate	DSP	le bassin entier	tous coquillages sauf huîtres	01/01/2002	08/03/2002		174	fermeture au
			sud de l'étang (Salses)	tous coquillages sauf huîtres	08/03/2002	08/04/2002	98		
			sud de l'étang (Salses)	tous coquillages sauf huîtres	17/10/2002	05/11/2002			
			sud de l'étang (Salses)	tous coquillages sauf huîtres et palourdes	05/11/2002	07/11/2002			
			nord de l'étang (Leucate) sud de l'étang (Salses) sauf palourdes	tous coquillages sauf huîtres	07/11/2002	13/12/2002			
			sud de l'étang (Salses)	tous coquillages sauf huîtres et palourdes	13/12/2002	20/12/2002			
			nord de l'étang (Leucate) sud de l'étang (Salses) sauf huîtres et palourdes	tous coquillages	20/12/2002	31/12/2002	76		réouverture
088	Côte Languedocienne	ASP	littoral du Gard	tous coquillages	19/04/2002	26/04/2002		34	
			le bassin entier y compris les filières en mer ouverte	tous coquillages	26/04/2002	07/05/2002	19		
		DSP	littoral de l'Hérault pour les communes de la Grande Motte, Carnon et Palavas littoral du Gard	tous coquillages	23/08/2002	06/09/2002	15		
089	Etangs Palavasiens	DSP	étangs d'Ingril, du Ponet et des Mouettes	moules et coquillages fouisseurs	30/10/2002	19/11/2002		21	
093	Côte Camarguaise	ASP	littoral du Gard golfe de Beauduc (Arles et les Stes Maries de la Mer)	tous coquillages	19/04/2002	14/05/2002	26	41	
		DSP	littoral du Gard	tous coquillages sauf huîtres	23/08/2002	06/09/2002	15		

fermeture au 01/11/2001

réouverture au 27/06/2003

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
010	Antifer	DSP		moules et coquillages fouisseurs	10/07/2003	21/11/2003		135
011	Estuaire de la Seine	DSP	cap de la Hève - limite Seine Maritime / Calvados	moules et coquillages fouisseurs	10/07/2003	20/08/2003		135
			le bassin entier	tous coquillages	20/08/2003	28/08/2003		
			le bassin entier	tous coquillages sauf huîtres	28/08/2003	20/10/2003		
			cap de la Hève - estuaire de la Seine	tous coquillages sauf huîtres	20/10/2003	21/11/2003		
012	Baie de l'Orne	DSP		tous coquillages	20/08/2003	28/08/2003		62
				tous coquillages sauf huîtres	28/08/2003	24/09/2003		
			Villers sur mer - rivière de l'Orne	tous coquillages sauf huîtres	24/09/2003	20/10/2003		
013	Courseulles - Port en Bessin	DSP	limite ouest de Colleville Montgomery - pointe de Tracy sur mer (Arromanches)	tous coquillages	20/08/2003	28/08/2003		36
			limite ouest de Colleville Montgomery - pointe de Tracy sur mer (Arromanches)	tous coquillages sauf huîtres	28/08/2003	12/09/2003		
			limite ouest de Colleville Montgomery - rivière Seulles (Courseulles sur mer)	tous coquillages sauf huîtres	12/09/2003	24/09/2003		
035	Les Abers	PSP	Aber Benoit, en amont d'une ligne pointe de Pénoben (Lannilis) - pointe de Beg Ar Vennec (Tréglonou)	tous coquillages	17/07/2003	20/08/2003		35

ba	assin to	oxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
036 Iroise		DSP	le bassin entier		04/04/2003	25/04/2003		144
			le bassin entier sauf les gisements en eaux profondes		25/04/2003	22/05/2003	49	
			l'estran de la pointe de Pen Hir au cap de la Chèvre		28/05/2003	19/06/2003		
			le bassin entier		19/06/2003	24/07/2003		
			le bassin entier sauf l'estran entre la pointe de Pen Hir et le cap de la Chèvre		24/07/2003	31/07/2003	65	
			le bassin entier sauf l'estran entre la pointe de Pen Hir et le cap de la Chèvre		25/09/2003	02/10/2003		
			le bassin entier		02/10/2003	16/10/2003		
			le bassin entier sauf l'estran entre la pointe de Pen Hir et le cap de la Chèvre		16/10/2003	24/10/2003	30	
037 Elorn		DSP			24/04/2003	07/05/2003	14	28
					15/05/2003	28/05/2003	14	
038 Aulne		DSP	alignement pointe St Mathieu - pointe de Pen Hir, à l'ouest alignement pointe du Portzic - pointe des Espagnols (Roscanvel), à l'est		07/08/2003	21/08/2003		15

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
039	Baie de Douarnenez	DSP	l'estran		28/03/2003	10/04/2003		200
			le bassin entier		10/04/2003	17/04/2003		
			l'estran		17/04/2003	19/06/2003		
			le bassin entier		19/06/2003	31/07/2003		
			l'estran		31/07/2003	21/08/2003	147	
			le bassin entier		04/09/2003	19/09/2003	16	
			le bassin entier		25/09/2003	08/10/2003		
			les gisements en eaux profondes		08/10/2003	31/10/2003	37	
040	Baie d'Audierne	DSP			03/04/2003	07/05/2003	35	64
					10/07/2003	07/08/2003	29	
041	lles de Glénan	DSP			21/03/2003	03/04/2003	14	28
					02/10/2003	15/10/2003	14	
043	Concarneau	DSP			03/07/2003	18/07/2003		16
044	Aven, Belon et Laïta	DSP	rivière de Belon		10/04/2003	17/04/2003		47
			rivières de l'Aven et de Belon		17/04/2003	25/04/2003		
			rivière de l'Aven		25/04/2003	30/04/2003	21	
			rivière de l'Aven		23/05/2003	17/06/2003	26	

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours	
077	Bassin d'Arcachon	DSP		moules	01/01/2003	30/01/2003	30	43	fermeture au 06/12/2002
				moules	02/05/2003	14/05/2003	13		
083	Etang de Salses-Leucate	DSP	nord de l'étang (Leucate) sud de l'étang (Salses) sauf huîtres et palourdes	tous coquillages	01/01/2003	02/01/2003		240	fermeture au 17/10/2002
			nord de l'étang (Leucate) sud de l'étang (Salses) sauf palourdes	tous coquillages sauf huîtres	02/01/2003	07/03/2003			
			sud de l'étang (Salses)	tous coquillages sauf huîtres et palourdes	07/03/2003	28/04/2003			
			nord de l'étang (Leucate) sud de l'étang (Salses) sauf palourdes	tous coquillages sauf huîtres	28/04/2003	23/06/2003			
			nord de l'étang (Leucate) sauf moules sud de l'étang (Salses) sauf palourdes	tous coquillages sauf huîtres	23/06/2003	27/06/2003	178		
			le bassin entier	moules et palourdes	31/10/2003	15/12/2003			
			nord de l'étang (Leucate), sauf palourdes de l'avant port de Leucate (zone 11-19) sud de l'étang (Salses)	moules et palourdes	15/12/2003	31/12/2003	62		réouverture au 22/03/2004
087	Etang de Thau	PSP		tous coquillages	02/10/2003	30/10/2003		51	
				tous coquillages sauf huîtres	30/10/2003	03/11/2003			
				tous coquillages sauf huîtres et palourdes	03/11/2003	21/11/2003			
114	Etangs de Diana - Urbino	DSP	étang d'Urbino	moules	24/01/2003	11/03/2003		47	

## Tableaux détaillés des fermetures pour des raisons autres que les toxines DSP, PSP et ASP

TA = toxicité atypique

Kar = Karenia mikimotoi (ou Gymnodinium nagasakiense)

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
062	Vendée nord	TA	Notre dame de Monts - St Gilles Croix de Vie lle d'Yeu		25/11/1992	10/12/1992		16
063	Olonne	TA			25/11/1992	10/12/1992		16
065	Pertuis Breton	TA	Filières à moules		13/11/1992	11/12/1992		29
068	Chatelaillon - lle d'Aix	TA	lle d'Aix		18/11/1992	11/12/1992		24
070	Nord Marennes Oléron	TA	Littoral de Boyardville		19/11/1992	11/12/1992		23

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
065	Pertuis Breton	TA	Pointe du Grouin du Cou - limite départementale Vendée / Charente maritime Filières à moules	moules	02/02/1993	05/02/1993		16
			Le bassin entier	tous coquillages	05/02/1993	17/02/1993		
066	Baie de l'Aiguillon	TA		tous coquillages	05/02/1993	17/02/1993		13
067	Pertuis d'Antioche	TA		tous coquillages	05/02/1993	17/02/1993		13
068	Chatelaillon - Ile d'Aix	TA	lle d'Aix	moules	02/02/1993	05/02/1993		16
			Le bassin entier	tous coquillages	05/02/1993	17/02/1993		
069	Estuaire Charente	TA	Fouras	moules	02/02/1993	05/02/1993		16
			Le bassin entier	tous coquillages	05/02/1993	17/02/1993		
070	Nord Marennes Oléron	TA		tous coquillages	05/02/1993	17/02/1993		13
071	Sud Marennes Oléron	TA		tous coquillages	05/02/1993	17/02/1993		13
072	Seudre	TA		tous coquillages	05/02/1993	17/02/1993		13
073	Ouest Oléron - La Coubre	TA		tous coquillages	05/02/1993	17/02/1993		13
074	Estuaire aval Gironde	TA	Partie Charente maritime	tous coquillages	05/02/1993	17/02/1993		13
			Partie Gironde	moules	05/02/1993	17/02/1993		
075	Estuaire amont Gironde	TA	Partie Charente maritime	tous coquillages	05/02/1993	17/02/1993		13
			Partie Gironde	moules	05/02/1993	17/02/1993		

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
076	Côte océane	TA		moules	06/02/1993	17/02/1993		12
077	Bassin d'Arcachon	TA		moules	06/02/1993	17/02/1993		12
080	Côte catalane	TA			08/04/1993	22/04/1993		15
081	Côte audoise	TA	Argelès plage – cap d'Agde, sauf étangs		08/04/1993	22/04/1993		15
083	Etang de Salses - Leucate	TA			28/05/1993	27/07/1993		61
088	Côte languedocienne	TA	Cap d'Agde - limite Hérault / Gard		09/04/1993	14/04/1993		14
			Cap d'Agde - limite Gard / Bouches du Rhône		14/04/1993	22/04/1993		
100	Rade de Toulon	TA			30/03/1993	04/06/1993	67	104
					25/11/1993	31/12/1993	37	

réouverture au 20/06/1994

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
007	Le Tréport - Dieppe	TA+ DSP	Dieppe - phare d'Ailly		11/08/1994	09/09/1994		30
800	St Valéry en Caux	TA + DSP			11/08/1994	09/09/1994		30
009	Fécamp-Etretat	TA + DSP	Fécamp - cap d'Antifer		20/07/1994	11/08/1994		83
			St Valéry en Caux - cap d'Antifer		11/08/1994	09/09/1994		
			Fécamp - cap d'Antifer		09/09/1994	10/10/1994		
010	Antifer	TA + DSP			20/07/1994	10/10/1994		83
053	Rivière d'Auray	TA		tous coquillages	22/06/1994	22/07/1994		31
077	Bassin d'Arcachon	TA	Le bassin entier	tous coquillages	14/01/1994	28/01/1994		43
			Le bassin entier	moules	28/01/1994	25/02/1994		
083	Etang de Salses - Leucate	TA + DSP			02/06/1994	30/06/1994		29
100	Rade de Toulon	TA			01/01/1994	20/06/1994		171

fermeture au 25/11/1993

	bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
038	Aulne - rade de Brest	Kar	Amont rivière Aulne		28/07/1995	18/09/1995		53
039	Baie de Douarnenez	Kar + DSP			22/06/1995	28/07/1995		37
043	Concarneau	Kar + DSP Kar	Le bassin entier Le bassin entier		22/06/1995 07/07/1995	07/07/1995 28/07/1995		37

bassin	toxine	secteur fermé en l'absence d'indication : le bassin entier	coquillages concernés <sup>1</sup>	date fermeture	date réouverture	durée par période en jours	durée totale en jours
038 Aulne - rade de Brest	Kar	anse de Rostellec (Crozon)	tous coquillages pour la pêche de loisir	21/08/2002	15/09/2002		26

#### Description des limites des bassins QUADRIGE

code	libellé	description et limites
001	Dunkerque - Calais	- frontière belge, au nord - cap Blanc Nez (Sangatte), au sud
002	Baie de Wissant	- cap Blanc Nez (Sangatte), au nord - cap Gris Nez, au sud
003	Boulonnais	- cap Gris Nez, au nord - limite sud de la commune de Dannes, au sud
004	Baie de Canche	- limite sud de la commune de Dannes, au nord - limite sud de la commune de Cucq, au sud
005	Baie d'Authie	- limite sud de la commune de Cucq, au nord - limite nord de la commune de Quend, au sud
006	Baie de Somme	- limite nord de la commune de Quend, au nord - Ault, au sud
007	Le Tréport - Dieppe	- Ault, au nord - phare d'Ailly (Sainte Marguerite), au sud
008	Saint Valéry en Caux	- phare d'Ailly (Sainte Marguerite), au nord - limite ouest de la commune de St Valéry en Caux, au sud
009	Fécamp - Etretat	- limite ouest de la commune de St Valéry en Caux, au nord - cap d'Antifer, au sud
010	Antifer	- cap d'Antifer, au nord - cap de la Hève (Octeville sur mer), au sud
011	Estuaire de la Seine	- cap de la Hève (Octeville sur mer), au nord - commune de Villers sur mer, au sud
012	Baie de l'Orne	- commune de Villers sur mer, à l'est - limite ouest de la commune de Colleville Montgomery, à l'ouest
013	Courseulles - Port en Bessin	- limite ouest de la commune de Colleville Montgomery, à l'est - pointe de la Percée, à l'ouest
014	Baie des Veys	- pointe de la Percée, à l'est - limite ouest de la commune de Foucarville, à l'ouest
015	Ravenoville - Saint Vaast	- limite ouest de la commune de Foucarville, au sud - pointe de Barfleur, au nord
016	Barfleur	- pointe de Barfleur, au sud - cap Lévi, au nord
017	Nord Cotentin	- cap Lévi, à l'est - cap de la Hague, à l'ouest
018	Flamanville	- cap de la Hague, au nord - cap de Carteret (Barneville Carteret), au sud
019	Carteret - Saint Germain	- cap de Carteret (Barneville Carteret), au nord - sémaphore St Germain (St Germain sur Ay), au sud
020	Pirou - Agon	- sémaphore St Germain (St Germain sur Ay), au nord - sémaphore Val d'Agon (au nord de la pointe d'Agon), au sud
021	Hauteville - Granville	- sémaphore Val d'Agon (au nord de la pointe d'Agon), au nord - pointe du Roc (Granville), au sud
022	Iles Chausey	le littoral des îles Chausey
023	Baie du Mont Saint Michel	- pointe du Roc (Granville), au nord - pointe du Grouin (Cancale), au sud



code	libellé	description et limites
024	Rance	- pointe du Grouin (Cancale), à l'est - pointe du Décollé, à l'ouest
025	Arguenon - Fresnaye	- pointe du Décollé, à l'est - cap Fréhel, à l'ouest
026	Erquy	- cap Fréhel, à l'est - pointe de Pléneuf, à l'ouest
027	Baie de Saint Brieuc	- pointe de Pléneuf, à l'est - pointe de Pordic, à l'ouest
028	Saint Quay Portrieux	- pointe de Pordic, au sud - pointe du Minard, au nord
029	Paimpol - Trieux - Bréhat	- pointe du Minard, au sud - Sillon Talbert, au nord y compris l'île de Bréhat
030	Jaudy	- Sillon Talbert, à l'est - pointe du Château, à l'ouest
031	Perros Guirrec	- pointe du Château, à l'est - Roch de Ploumanac'h, à l'ouest y compris les Sept lles
032	Lannion - Locquirec	- Roch de Ploumanac'h, à l'est - les Trépieds, au nord ouest - pointe de Primel, au sud ouest
033	Baie de Morlaix	- les Trépieds, au nord est - pointe de Primel, au sud est - pointe des Jacobins (Roscoff), à l'ouest y compris l'île de Batz
034	Brignogan	- pointe des Jacobins (Roscoff), à l'est - Brignogan, à l'ouest
035	Les Abers	- Brignogan, au nord - pointe St Mathieu (Plougonvelin), au sud y compris les îles d'Ouessant et Molène
036	Iroise	- pointe de Pen Hir (Camaret), au nord - alignement cap de la Chèvre (Crozon) - pointe de Luguéné (Beuzec Cap Sizun), à l'est - pointe du Raz, au sud y compris la chaussée de Sein
037	Elorn	à l'est d'une ligne joignant : - la pointe du Portzic (Brest) - la pointe de l'Armorique (Plougastel Daoulas)
038	Aulne - Rade de Brest	- pointe St Mathieu (Plougonvelin), au nord - alignement pointe du Portzic (Brest ) - pointe de l'Armorique (Plougastel Daoulas), au nord est - pointe de Pen Hir (Camaret), au sud
039	Baie de Douarnenez	à l'est d'une ligne joignant : - le cap de la Chèvre (Crozon) - la pointe de Luguéné (Beuzec Cap Sizun)
040	Baie d'Audierne	- pointe du Raz, au nord - pointe de Penmarc'h, au sud
041	lles de Glénan	- pointe de Penmarc'h à l'ouest - alignement pointe de Penmarc'h - bouée de Basse Devel - pointe de Mousterlin - pointe de Trévignon - Pen Men (ouest île de Groix), au nord et à l'est y compris l'archipel des Glénan



code	libellé	description et limites
042	Bénodet	au nord d'une ligne joignant : - la pointe de Penmarc'h - la bouée de Basse Devel - la pointe de Mousterlin (Fouesnant)
043	Concarneau	au nord d'une ligne joignant : - la pointe de Mousterlin (Fouesnant) - la pointe de Trévignon (Trégunc)
044	Aven, Belon et Laïta	au nord d'une ligne joignant : - la pointe de Trévignon (Trégunc) - la pointe de Pen Men (ouest île de Groix) - la pointe du Talut
045	Rade de Lorient	- pointe du Talut, à l'ouest - pointe de Gavres, à l'est y compris l'île de Groix
046	Baie d'Etel	- pointe de Gavres, à l'ouest - barre d'Etel, au nord - pointe du Conguel (Quiberon), à l'est
047	Rivière d'Etel	au nord de la barre d'Etel
048	Courreaux de Belle IIe	- alignement pointe du Conguel (Quiberon) - pointe des Poulains (Belle île), à l'ouest - alignement pointe du Conguel (Quiberon) - île de Houat - île de Hoëdic, à l'est y compris Belle lle et le sud ouest des îles de Houat et Hoëdic
049	Baie de Quiberon	<ul> <li>- alignement Beg Quilvi (Quiberon) - pointe de St Colomban (Carnac), au nord ouest</li> <li>- alignement pointe de Kerbihan (La Trinité) - Petit Trého - Ar Gazec - Kerhelegin</li> <li>- les Bouréseaux, au nord est</li> <li>- alignement les Bouréseaux - est île de Houat, à l'est</li> <li>- alignement pointe du Conguel (Quiberon) - ouest île de Houat, au sud ouest</li> <li>y compris le nord de l'île de Houat</li> </ul>
050	Le Pô	au nord ouest d'une ligne joignant : - Beg Quilvi (Quiberon) - la pointe de St Colomban (Carnac)
051	Rivière de Crach	au nord d'une ligne joignant : - la pointe de Kerbihan (La Trinité) - Petit Trého - Ar Gazec - la pointe de Larmor (St Philibert)
052	St Philibert-Le Breneguy	au nord d'une ligne joignant : - la pointe de Larmor (St Philibert) - Kerhelegin - les Bouréseaux - la pointe de Kerpenhir (Locmariaquer)
053	Rivière d'Auray	au nord ouest d'une ligne joignant : - la pointe de Kerpenhir (Locmariaquer) - la tourelle de Kerpenhir - Sept îles (Baden)
054	Golfe du Morbihan	à l'est d'une ligne joignant : - Sept îles (Baden) - la tourelle de Kerpenhir - la pointe de Kerpenhir (Locmariaquer) - Port Navalo (Arzon) y compris toutes les îles du Golfe



code	libellé	description et limites
055	Plateau de la Recherche	- alignement Port Navalo (Arzon) - pointe de Kerpenhir (Locmariaquer) - les Bouréseaux - est île de Houat - île de Hoëdic, à l'ouest - pointe de Penvins (Sarzeau), à l'est y compris l'est de l'île de Houat, le nord est de Hoëdic et l'île de Méaban
056	Rivière de Pénerf	- pointe de Penvins (Sarzeau), à l'ouest - pointe de Pénerf (Damgan), à l'est
057	Baie de Vilaine	- pointe de Pénerf (Damgan), au nord - pointe du Castelli, au sud y compris l'île Dumet
058	Rade du Croisic	- pointe du Castelli, au nord - pointe du Croisic, au sud
059	Traicts du Croisic	le petit traict et le grand traict
060	Estuaire de la Loire	<ul> <li>pointe du Croisic, au nord</li> <li>alignement pointe St Gildas (Préfailles) - pointe de l'Herbaudière, à l'est</li> <li>pointe de l'Herbaudière (Noirmoutier), au sud</li> </ul>
061	Baie de Bourgneuf	<ul> <li>- alignement pointe St Gildas (Préfailles) - pointe de l'Herbaudière (Noirmoutier), à l'ouest</li> <li>- pont de Noirmoutier, au sud y compris le nord est de l'île de Noirmoutier</li> </ul>
062	Vendée Nord	<ul> <li>pointe de l'Herbaudière (Noirmoutier), au nord</li> <li>pont de Noirmoutier, à l'est</li> <li>la Corniche (St Gilles Croix de Vie), au sud</li> <li>y compris le sud ouest de l'île de Noirmoutier et l'île d'Yeu</li> </ul>
063	Olonne	- la Corniche (St Gilles Croix de Vie), au nord - pointe de l'Aiguille (Sables d'Olonne), au sud
064	Les Sables - Le Payre	- pointe de l'Aiguille (Sables d'Olonne), au nord - pointe du Grouin du Cou, au sud
065	Pertuis Breton	<ul> <li>pointe du Grouin du Cou, au nord</li> <li>alignement pointe de l'Aiguillon - pointe du Plomb (Lauzières), à l'est</li> <li>alignement môle de La Pallice - pointe de Sablanceaux (Rivedoux plage), au sud est</li> <li>phare des Baleines (ouest île de Ré), au sud ouest</li> <li>y compris le nord de l'île de Ré</li> </ul>
066	Baie de l'Aiguillon	à l'est d'une ligne joignant : - la pointe de l'Aiguillon - la pointe du Plomb (Lauzières)
067	Pertuis d'Antioche	<ul> <li>phare des Baleines (ouest île de Ré), au nord ouest</li> <li>alignement môle de La Pallice - pointe de Sablanceaux (Rivedoux plage), au nord est</li> <li>alignement pointe de Chef de Baie (La Rochelle) - Fort Boyard - pointe des Saumonards (est île d'Oléron), à l'est</li> <li>pointe de Chassiron (ouest île d'Oléron), au sud ouest y compris le sud de l'île de Ré et le nord de l'île d'Oléron</li> </ul>
068	Chatelaillon - Ile d'Aix	à l'est d'une ligne joignant : - la pointe de Chef de Baie (La Rochelle) - Fort Boyard - la pointe de l'Epée (Fouras) y compris l'île d'Aix
069	Estuaire de la Charente	à l'est d'une ligne joignant : - la pointe de l'Epée (Fouras) - Fort Boyard - les Anses (Port des Barques) y compris l'île Madame



code	libellé	description et limites
070	Nord Marennes Oléron	- alignement pointe des Saumonards (est île d'Oléron) - Fort Boyard - les Anses (Port des Barques), au nord - alignement embarcadère du Chapus - embarcadère du Château d'Oléron, au sud y compris l'est de l'île d'Oléron
071	Sud Marennes Oléron	- alignement embarcadère du Chapus - embarcadère du Château d'Oléron, au nord - pont de la Seudre (La Tremblade), au sud est - alignement pointe de Gatseau - pointe Espagnole, au sud ouest y compris le sud de l'île d'Oléron
072	Seudre	à l'est du pont de la Seudre (La Tremblade)
073	Ouest Oléron - La Coubre	<ul> <li>pointe de Chassiron (ouest île d'Oléron), au nord</li> <li>pointe Espagnole, au sud</li> <li>y compris le sud ouest de l'île d'Oléron</li> </ul>
074	Estuaire aval Gironde	à l'ouest d'une ligne joignant : - la pointe Espagnole, au nord - l'ouest du phare de Cordouan, à l'est - la pointe de la Négade (Soulac sur mer), au sud
075	Estuaire amont Gironde	à l'est d'une ligne joignant : - la pointe Espagnole, au nord - l'ouest du phare de Cordouan, à l'est - la pointe de la Négade (Soulac sur mer), au sud
076	Côte Océane	- pointe de la Négade (Soulac sur mer), au nord - pointe d'Arcachon, au sud
077	Bassin d'Arcachon	à l'intérieur et à l'est d'une ligne joignant : - la pointe du Cap Ferret - la pointe d'Arcachon
078	Côte Landaise	- pointe d'Arcachon, au nord - alignement pointe du Cap Ferret - pointe d'Arcachon, à l'est - Capbreton, au sud
079	Côte Basque	- Capbreton, au nord - frontière espagnole, au sud
080	Côte Catalane	- frontière espagnole, au sud - Argelès plage, au nord
081	Côte Audoise	- Argelès plage, au sud - Cap d'Agde, au nord
082	Etang de Canet	le littoral de l'étang
083	Etang de Salses-Leucate	le littoral de l'étang
084	Etang de Lapalme	le littoral de l'étang
085	Etang de Bages et Sigean	le littoral de l'étang
086	Etang de l'Ayrolle	le littoral de l'étang
087	Etang de Thau	le littoral de l'étang
088	Côte Languedocienne	- Cap d'Agde, à l'ouest - pointe de l'Espiguette, à l'est
089	Etangs Palavasiens	le littoral des étangs suivants : - Eaux Blanches - Ingril - Vic - Pierre Blanche - Arnel - Prévost

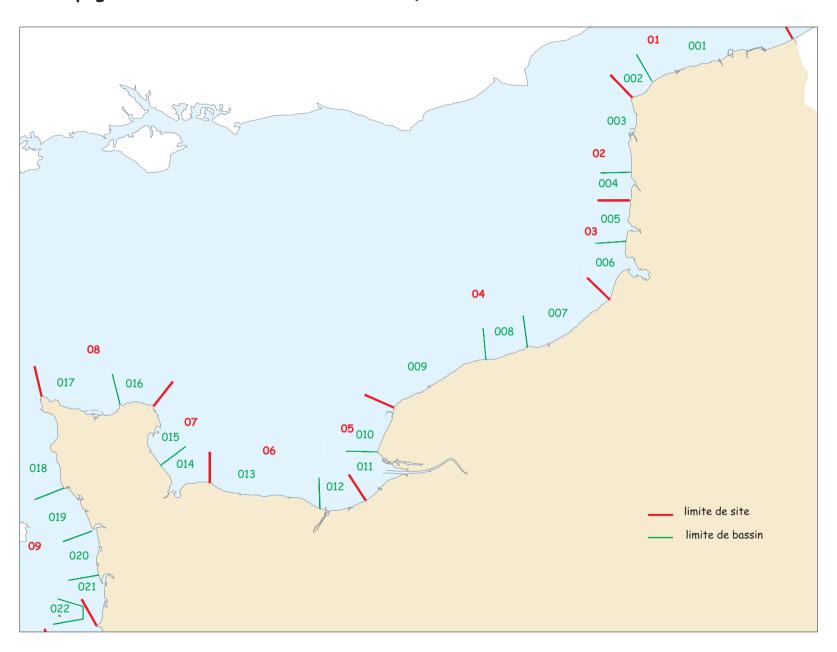


code	libellé	description et limites
090	Etangs de Carnon	le littoral des étangs suivants : - Méjean - Perols - Le Grec - Mauguio ou l'Or
091	Etangs Camargue Ouest	tous les étangs compris entre : - l'étang de Mauguio ou de l'Or - le Petit Rhône
092	Etangs Camargue Est	tous les étangs compris entre : - le Petit Rhône - le Grand Rhône
093	Côte Camarguaise	- pointe de l'Espiguette, à l'ouest - phare de Faraman, à l'est
094	Golfe de Fos	- phare de Faraman, à l'ouest - cap Couronne, à l'est
095	Berre - Vaine	le littoral des étangs suivants : - Berre - Vaine - Bolmon - l'Estomac - Lavalduc - l'Engrenier - Citis - le Pourra - l'Olivier
096	Rade de Marseille	- cap Couronne, à l'ouest - cap Croisette, à l'est
097	Baie de Cassis	- cap Croisette, à l'ouest - Bec de l'Aigle, à l'est
098	Baie de la Ciotat	- Bec de l'Aigle, à l'ouest - pointe Deffend, à l'est
099	Bandol - Sanary	- pointe Deffend, à l'ouest - cap Sicié, à l'est
100	Rade de Toulon	- cap Sicié, à l'ouest - cap Carqueiranne, à l'est
101	Golfe de Giens	- cap Carqueiranne, à l'ouest - pointe du Chevalier, à l'est
102	Porquerolles	- pointe du Chevalier, à l'ouest - pointe Esterel, à l'est y compris l'île de Porquerolles
103	Rade d'Hyères	- pointe Esterel, à l'ouest - cap Benat, à l'est y compris les îles de Port Cros et du Levant
104	Maures	- cap Benat, à l'ouest - pointe Rabiou, à l'est
105	Golfe de Saint Tropez	- pointe Rabiou, à l'ouest - pointe des Issambres, à l'est
106	Golfe de Fréjus	- pointe des Issambres, à l'ouest - cap du Dramont, à l'est
107	Estérel	- cap du Dramont, à l'ouest - pointe Notre Dame, à l'est

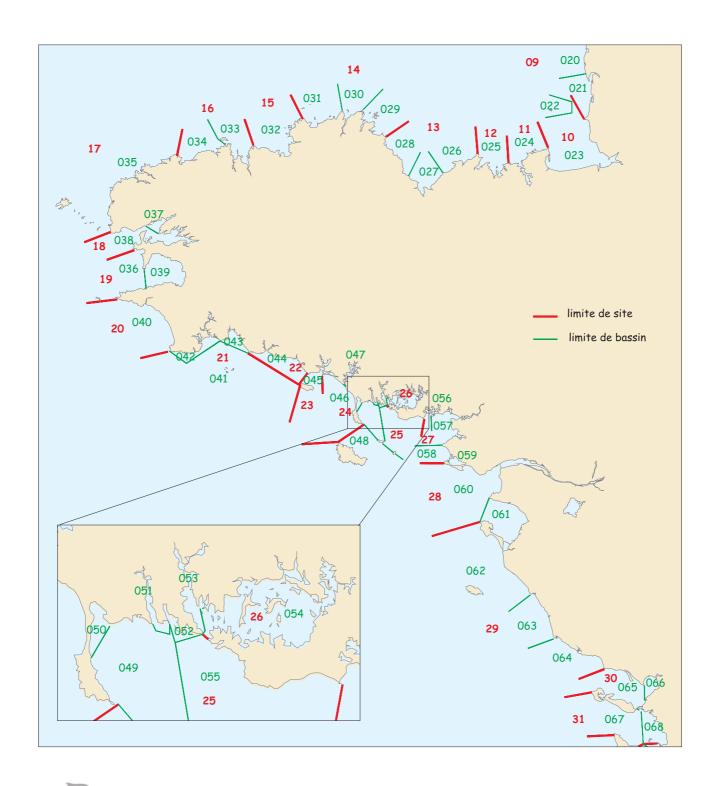


code	libellé	description et limites
108	Napoule - Golfe Juan	- pointe Notre Dame, à l'ouest - cap d'Antibes, à l'est y compris les îles de Lérins
109	Baie des Anges	- cap d'Antibes, à l'ouest - cap Ferrat, à l'est
110	Riviera	- cap Ferrat, à l'ouest - frontière italienne, à l'est
111	Cap Corse - Bastia	- cap Bianco, au nord - rive sud du Golo, au sud
112	Etang de Biguglia	le littoral de l'étang
113	Plaine Orientale	- rive sud du Golo, au nord - rive sud Solenzara, au sud
114	Etangs de Diana - Urbino	le littoral des étangs : - Diana - Urbino
115	Etang de Palo	le littoral de l'étang
116	Porto-Vecchio	- rive sud Solenzara, au nord - phare de Pertusato (Bonifacio), au sud
117	Bonifacio - Ajaccio	- phare de Pertusato (Bonifacio), au sud - pointe de la Parata, au nord
118	Porto - Calvi	- pointe de la Parata, au sud - phare de la Pietra (l'Ile Rousse), au nord
119	Agriates	- phare de la Pietra (l'Ile Rousse), au sud - cap Bianco, au nord

## Découpage du littoral en sites et bassins QUADRIGE. Manche

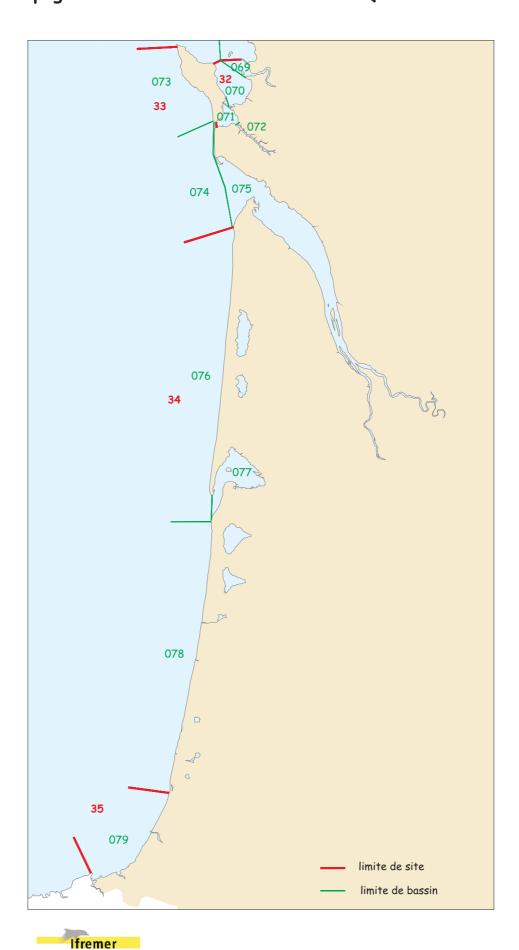


## Découpage du littoral en sites et bassins QUADRIGE. Bretagne



Ifremer

# Découpage du littoral en sites et bassins QUADRIGE. Atlantique



### Découpage du littoral en sites et bassins QUADRIGE. Méditerranée



